LA LIBERTÉ

50¢

Volume 76 n° 18 Saint-Boniface, du 28 juillet au 3 août 1989

Conséquences des feux du Nord

Comment les gens pourront-ils reprendre une vie normale? Nous avons posé la question à un député du Nord, Jerry Storie. **Page 3.**

Médecin au Maroc

Valerie Hindle revient d'Afrique du Nord, où elle a soigné des athlètes canadiens lors des récents Jeux de la Francophonie. **Page 11.**

Record de lettres

Pas moins de six lettres au journal cette semaine. Un record estival. **Page 4.**

Les Oblates ont écrit un nouveau chapitre

Après trois semaines de réflexion, les Missionnaires Oblates ont décidé d'intensifier leurs efforts en faveur des pauvres. **Page 6.**

Citation de la semaine :

«Je suis beaucoup plus optimiste qu'il y a 15 ans».

L'abbé Ubald Lafond, qui fête à Ile-des-Chênes ses quarante ans de prêtrise, décèle un retour des jeunes vers l'Église.
Page 14.



photo: Laurent Gimenez



Archives La Liberté

Saint-Boniface change de visage

Il y a deux ans encore, la première chose que le promeneur apercevait en entrant dans Saint-Boniface par le pont Provencher, c'était la lugubre silhouette de l'hôtel Touriste.

À la place de cette célèbre bâtisse - chargée d'histoire, certes, mais bien peu esthétique et accueillante- on trouve aujourd'hui un joli parc de quartier, aménagé avec goût et élégance pour le plus grand agrément des résidants.

Au moment où l'on s'apprête à inaugurer officiellement le Parc Promenade Taché, un autre parc qui n'existait pas il y a deux ans prend vie de l'autre côté de la Rouge, sur le site historique de La Fourche.

Une multitude d'activités auront lieu durant tout le mois d'août pour permettre au public de connaître et d'apprécier ce nouvel espace de détente et de découverte. On y trouve même un chantier de fouilles archéologiques dont le but est de retrouver l'emplacement du premier Fort Gibraltar, construit en 1810.

Laurent GIMENEZ

C'est à lire en pages 5 et 9.

Un mois pour sauver la maison Bernier

Le comité exécutif de la ville de Winnipeg, sur proposition de son président, Guy Savoie, a décidé d'accorder mercredi 26 juillet 6 semaines de réflexion supplémentaires *(jusqu'au 13 septembre)* pour explorer les possibilités de sauver la maison Bernier.

La Société historique de Saint-Boniface et l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface avaient déjà obtenu du comité de planification de la ville que le 265, boulevard Provencher soit protégé pour sa valeur historique.

Cette maison, construite voilà 107 ans par Thomas-Alfred Bernier, un célèbre avocat, maire et sénateur, est un des très rares exemples d'une construction des années 1880.

L'Association des résidants rencontrera les promoteurs Étienne Aubry et Roger Robidoux le 3 août pour tenter de trouver un terrain d'entente. Commentaire de la vice-présidente de l'Association, Maureen Fritz-Lonergan: «Nous souhaitons avoir l'aide de la ville, de la Société historique et peut-être de la province».

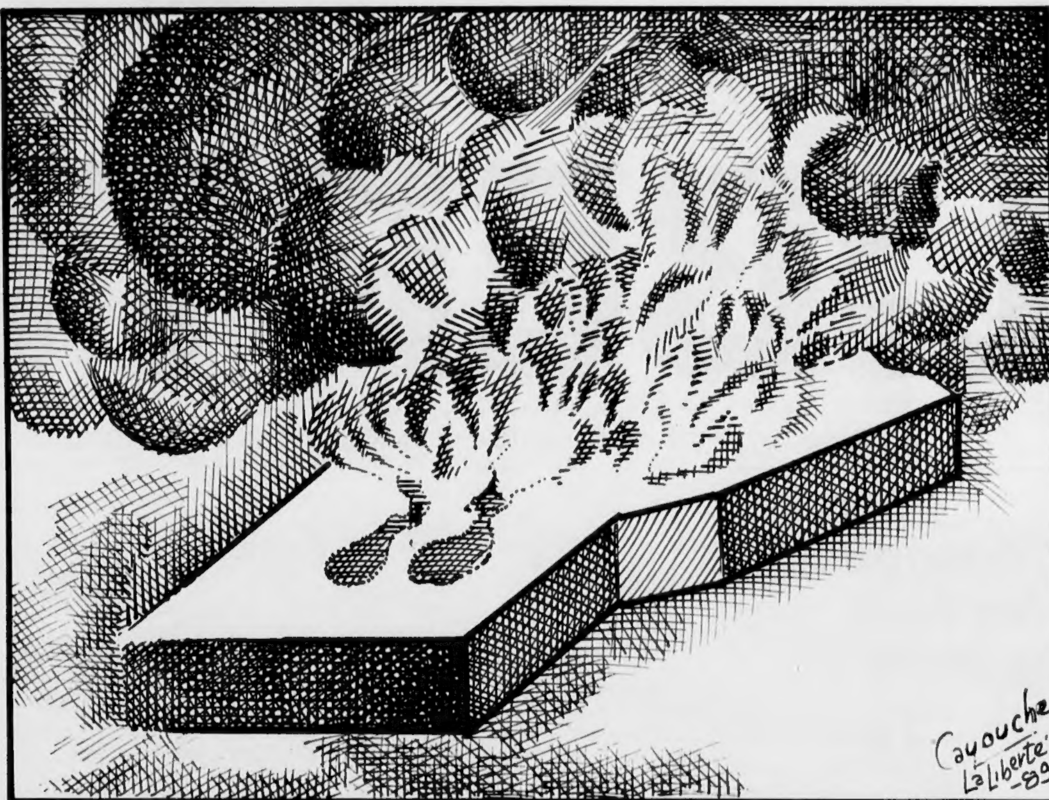
Bernard BOCQUEL



photo: Bernard Bocquel

La maison Bernier avec, à la fenêtre, les deux propriétaires: Roger Robidoux et Etienne Aubrey.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Juliette Valcourt, m.o.: Supérieure générale. P. 6.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

Le MANITOBA de A à Z



photo: Hubert Pantel

Quelques uns des participants à la rencontre nationale de Foi et Lumière, tenue à Saint-Malo en juillet. Page 13.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

ACTUEL

Au Manitoba

Churchill: de l'orge pas rentable

Le premier train d'orge de l'année est arrivé à Churchill le 22 juillet avec 8 000 tonnes de grain. Le gouvernement fédéral estime qu'il faut faire passer 500 000 tonnes par le port pour rendre l'opération viable. Une récolte de seulement 150 000 tonnes est prévue pour l'année. Les agriculteurs avaient fait pression pour que Churchill reste un port d'exportation pour l'orge.

Fax: MTS impose sa loi

Le Manitoba Telephone System (MTS) a un avantage injuste dans le marché des télécopieurs, selon ses concurrents et la chef libéral Sharon Carstairs. La compagnie de téléphone MTS oblige sans nécessité les acheteurs de télécopieurs à payer la location d'un téléphone. Car la ligne téléphonique requise pour faire fonctionner le télécopieur ne demande pas forcément un téléphone.

Au Canada

Les récoltes-record en danger

La chaleur torride des Prairies canadiennes depuis début juillet a déjà sérieusement changé les pronostics agricoles. Avant cette période récente de sécheresse, la United Grain Growers prévoyait une récolte de 51 millions de tonnes, la deuxième plus grande dans l'histoire des Prairies. Maintenant, il se pourrait même que la récolte soit inférieure à la moyenne (45 millions de tonnes).

Suicide: les aînés souffrent

80% des suicidés sont des hommes, selon Statistique Canada (1986). Parmi eux, la majorité ont plus de 70 ans (un taux de 34,9 suicidés par 100 000 hommes). Le taux moyen chez les hommes est de 22,8 par 100 000. Les gérontologues soupçonnent que c'est la retraite obligatoire, la mauvaise santé et la dépression qui causent le suicide chez les aînés.

Et ailleurs

La lune d'ici douze ans?

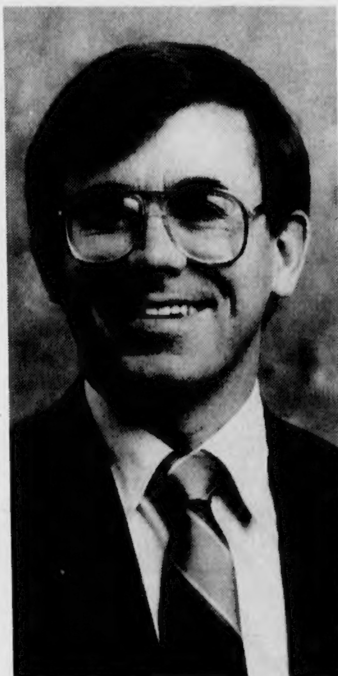
Le président George Bush compte établir une colonie sur la lune d'ici l'an 2001. Il ne manquera pas de volontaires: environ 93 000 personnes sont sur une liste d'attente, établie en 1964 par la ligne aérienne Pan Am. Le premier alunissage réussi, il y a vingt ans, a poussé un grand nombre de gens à réserver des places pour le premier vol commercial à destination de la lune.

C.B.

Les conséquences des feux de forêts selon le député Jerry Storie

«La vie sera plus dure»

La bataille contre les feux de forêts qui ravagent le nord du Manitoba n'est pas encore terminée, mais déjà se pose la question du retour des populations évacuées dans leurs communautés et des nouveaux problèmes qui les y attendent. Nous avons interrogé à ce sujet le député néo-démocrate de Flin Flon, Jerry Storie.



Jerry Storie, député provincial de Flin Flon.

• Question: Ne craignez-vous pas que les pertes enregistrées par l'industrie forestière, qui tient une place très importante dans l'économie du nord du Manitoba, entraînent des licenciements ou d'autres conséquences pénibles pour les populations locales?

• Jerry Storie: «Evidemment, un million d'hectares ravagés par le feu, cela signifie des pertes énormes de bois de grande qualité pour une compagnie comme Repap. Financièrement, la perte va se chiffrer en dizaines de millions de dollars. A plus long terme, il y a le problème du reboisement. Il faudra 20, 30 ou 50 ans pour régénérer les forêts détruites».

«En ce qui concerne les licenciements possibles, il est encore trop tôt pour savoir. On ne peut pas vraiment parler de catastrophe économique parce que les gens ne vivent pas seulement de l'industrie forestière, qui est très touchée, mais aussi des mines, qui ont été très peu atteintes par les feux, ainsi que de la pêche, de la chasse et de la trappe».

«Les trappeurs devront aller chercher plus loin de nouveaux chemins de trappe»

• Comment les gens vont-ils pouvoir reprendre une vie normale après la destruction de leur environnement naturel par le feu?

• Jerry Storie: «A part Norway House, les communautés n'ont pratiquement pas été atteintes par le feu. Il n'y a eu qu'une demi-douzaine de maisons incendiées, plus quelques cabines de pêcheurs et de chasseurs».

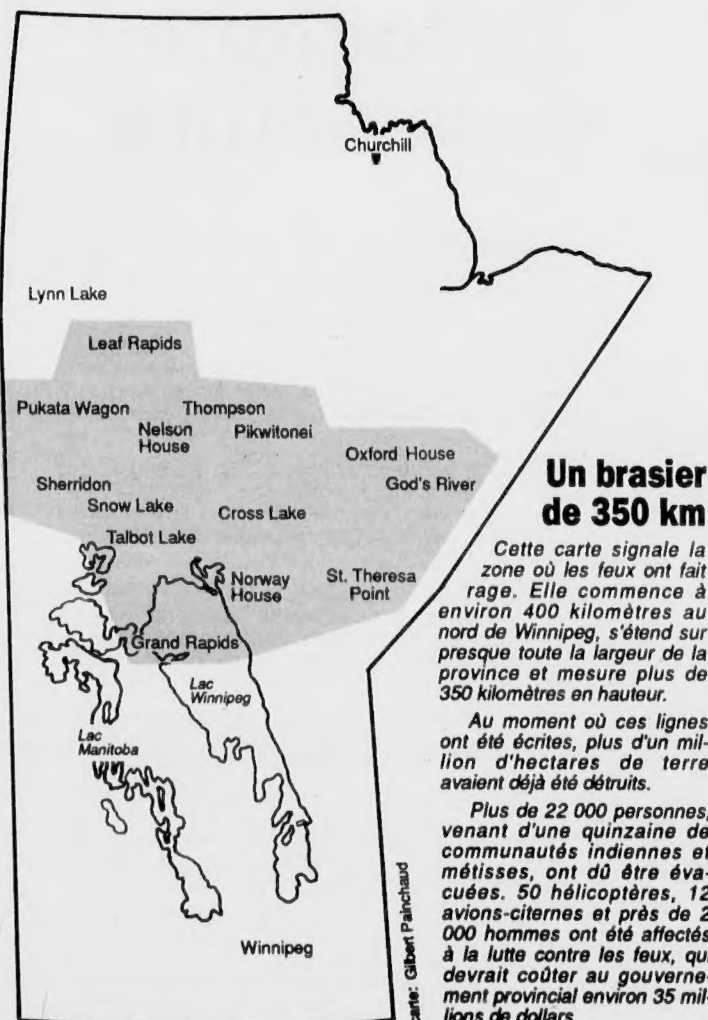
«A mon avis, les conséquences les plus dures vont se faire sentir dans la vie quotidienne des gens. Par exemple, les trappeurs devront aller chercher beaucoup plus loin de nouveaux chemins de trappe. Cet hiver, il y aura aussi des difficulté d'approvisionnement en bois de chauffe. Là encore, il faudra parcourir de plus longues distances et dépendre de l'aide extérieure».

• Pensez-vous que les gouvernements devront verser des compensations financières aux populations affectées?

• Jerry Storie: «Il s'agit bel et bien d'un désastre naturel qui, à ce titre, justifie des compensations financières de la part du gouvernement fédéral. Deux types d'assistances sont indispensables au plus tôt: assistance aux individus et assistance aux municipalités».

«Tous les réfugiés doivent être répertoriés et il faut évaluer les dépenses personnelles qu'ils ont été obligés d'effectuer, notamment pour se nourrir. Par ailleurs, il conviendra de rembourser les communautés pour leurs dépenses en matériel et de les aider à réparer les dégats, comme les trottoirs et les rues endommagés».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ



Un brasier de 350 km

Cette carte signale la zone où les feux ont fait rage. Elle commence à environ 400 kilomètres au nord de Winnipeg, s'étend sur presque toute la largeur de la province et mesure plus de 350 kilomètres en hauteur.

Au moment où ces lignes ont été écrites, plus d'un million d'hectares de terre avaient déjà été détruits.

Plus de 22 000 personnes, venant d'une quinzaine de communautés indiennes et métisses, ont dû être évacuées. 50 hélicoptères, 12 avions-citernes et près de 2 000 hommes ont été affectés à la lutte contre les feux, qui devrait coûter au gouvernement provincial environ 35 millions de dollars.

La logique de la nature

Les sévères feux de forêts dans le Nord manitobain permettent de rappeler une fois de plus que les gouvernements doivent faire le maximum pour épargner les vies en danger et laisser la nature suivre son cours.

En effet, malgré les millions dépensés par la province *(déjà une trentaine, soit deux fois plus que budgeté)*, les pompiers ne pouvaient que souligner une vérité de toujours: seule une bonne pluie peut enrayer efficacement les flammes des gros incendies.

Pas un politicien informé n'ignore ce fait. Mais bien que nos élus sachent parfaitement qu'une partie de l'argent sera dépensé sans grand sens, l'essentiel reste que la population soit convaincue que les politiciens ne jouent pas à la cithare pendant que le Nord brûle...

Heureusement, l'expérience aidant, le bon sens a prévalu: l'argent a été globalement bien utilisé et les efforts humains bien dirigés. La priorité était d'éviter de mettre en danger la vie des Manitobains des communautés du Nord, qui ont dû être évacués en nombre record.

Des records frappent toujours plus les imaginations, surtout quand ils sont amplement étalés à la une de journaux qui n'ont pas d'autres pestes estivales à leur disposition.

Ce qui ne veut pas dire qu'il faille minimiser la dimension humaine: des drames, gros ou petits; des actes, simples ou héroïques, se jouent quotidiennement et méritent d'être rapportés dans les médias. Et pas question non plus de négliger l'impact économique pour une province où l'industrie du bois est de première importance.

Ceci étant bien souligné, les Manitobains doivent une fois de plus se rendre à l'évidence: leur pays vit au rythme de la nature, dont certaines manifestations *(ou faut-il écrire «excès», dans une perspective de «civilisé»)* peuvent être contrôlés, endigués, mais pas éliminés.

ÉDITORIAL

On pourraît s'arrêter au trivial exemple des maringouins, ces atroces bestioles qui empêchent le bonheur total des bonnes gens bien civilisées, mais prenons celui des inondations. Ces inondations rendues impossible dans le haut-lieu de la civilisation au Manitoba, la ville de Winnipeg. Mais s'est-il trouvé un seul fermier de la vallée de la Rouge pour se plaindre ce printemps d'une possible inondation? Non, car les terres étaient tellement sèches que la moindre goutte d'eau était la bienvenue.

C'est ainsi: la nature, imperturbablement, suit sa logique, que l'homme réussit occasionnellement à plier en sa faveur grâce à un canal de dérivation pour protéger sa capitale. C'est que l'homme est tellement habitué à penser la nature en fonction de lui. Alors, lorsque la forêt brûle, il crie à la catastrophe. Le voilà dérangé dans ses certitudes, dans ses grands plans industriels ou agricoles: moins d'arbres à exploiter, moins des castors à trapper...

Devant tant d'assurances d'être au centre de tout, osons croire que les Manitobain(e)s, qui connaissent les extrêmes de l'hiver et de l'été, ont plus que d'autres la capacité de pouvoir comprendre et accepter plus aisément les droits de la nature. Donc à se souvenir plus facilement que l'homme propose, mais que la nature, ultimement, dispose.

Posséder cette sensibilité à fleur de peau, c'est avoir la chance de mesurer plus fortement l'urgence d'établir un équilibre entre les volontés «civilisatrices» de l'homme et l'environnement naturel.

Les environnementalistes manitobains devraient donc prendre avec quelque succès l'occasion des feux de forêts pour rappeler à leurs concitoyens que si les pluies acides sont très mauvaises pour les bois, en revanche, les incendies, qui sont généralement déclenchés par la foudre, font partie d'un cycle normal. Et qu'il n'y a là rien de catastrophique dans une perspective «naturelle».

Cela, les gens du Nord, qui vivent souvent en symbiose avec la nature, le savent bien. Et la compagnie Repap, qui exploite de larges concessions forestières, a sûrement d'avance pris en compte les «pertes» engendrées par les feux, rien n'étant plus inéluctable, parce que normal et naturel, qu'un feu de forêt.

Bernard BOCQUEL

LETTRES

Ces erreurs inexcusables

M. le rédacteur,

En parcourant les notes biographiques sur le Père Martial Caron, j'ai été stupéfait de lire qu'il avait été professeur d'écriture simple! Une fois, passons, c'est une distraction de copiste, sans doute; mais cela revient deux fois plus bas. (La Liberté, 20 juillet, p. 6.)

Le Père Caron a enseigné l'Écriture sainte, c'est-à-dire la Bible, les Saintes Écritures, c'était une de ses spécialités. Il a donné des cours en cette matière, des cours du soir même, lorsqu'il était à la retraite. Il le faisait à titre bénévole, et sans la moindre publicité. Cet aspect de sa personne et de son activité n'a pas été souligné: commentateur des Écritures.

Comment se fait-il aussi, que des gens, copistes ou non, accolent le nom de "Soeur" à René Goupil? Un saint masculin, qui était un saint laïc du groupe jésuite!

Il existe un chant intitulé "René Goupil à sa mère", que le Père Caron connaissait sûrement, et qui fait partie du répertoire de la Bonne Chanson. Tout cela est-il relégué aux musées des dinosaures...?

On se doit de rendre justice à ce grand homme qu'était le Père Caron, que j'ai eu le bonheur de côtoyer lorsqu'il était à la retraite à Saint-Boniface, et je vous demanderais de rectifier, faute de pouvoir les justifier, ces erreurs inexcusables de la part d'un journal qui reçoit des trophées d'excellence.

Mettons-les sur le compte de la chaleur... ou des sacrées pressions et heures fixes et dates-limites qui font de l'écriture une machine comme une autre et entraînent à la bêtise pure et simple. Simple, et non sainte.

Rossel Vien
Saint-Boniface
le 23 juillet 1989

Lettre ouverte au juge Alfred Monnin

M. le juge,

Votre discours à la Cathédrale sur le Père Caron, devant Mgr l'archevêque, les prêtres et l'assemblée, n'a pas été de bon goût pour moi, lorsque vous avez mentionné une erreur dans La Liberté au sujet de cette histoire d'écriture sainte et non d'écriture simple.

Votre critique ne m'a pas plu. Au fait, connaissez-vous vous-même votre histoire ou écriture simple plutôt que sainte?

Vous auriez dû plutôt faire un commentaire sur le bel article écrit sur le Père Caron et féliciter M. Bocquel et ses collègues d'avoir encore remporté pour la cinquième année consécutive le prix du Journal de l'année de l'Association de la presse francophone.

Laurette Martin
Saint-Boniface
le 21 juillet 1989

Un coup de chapeau à l'équipe du journal

C'est avec grande fierté que j'ai lu dans le numéro du 14 juillet que le journal des Franco-Manitobains avait accompli un «nettoyage», une fois de plus, en rapportant les honneurs dans six catégories pour obtenir le titre du Journal de l'année.

Il va sans dire qu'un tel succès est dû en grande partie à l'engagement et au dévouement des membres d'une équipe peu nombreuse toujours à la recherche d'améliorer le contenu et la qualité de notre hebdomadaire.

Chose qui n'est pas toujours facile lorsqu'on considère que La Liberté a rapporté 4 fois en 6 ans les prix d'excellence et le titre de Journal de l'année 5 fois consécutives.

Si on se fie au témoignage rendu à l'occasion du décès d'un grand francophone, le Père Martial Caron, je suis convaincu que le journal La Liberté continuera à se tailler une place d'honneur parmi les 22 hebdos qui constituent l'Association de la presse francophone et que ses lecteurs/trices auront toujours raison d'en être fiers. Bravo

Guy Gagnon
Sainte-Agathe (Manitoba)
le 19 juillet 1989

Devenir citoyens à part entière

M. le rédacteur,

Par la présente, je voudrais tout simplement vous faire partager une expérience vécue lors de la remise des certificats de citoyenneté le 1er juillet 1989, à Winnipeg. Pratiquement, toute la cérémonie s'est déroulée en anglais. Dans les discours d'ouverture et de clôture entièrement lus en anglais, on nous a rappelés les droits et les devoirs de tout citoyen canadien. Des notions fondamentales sont revenues souvent dans ces discours: la fierté d'être canadien, la liberté dans une société multiculturelle, le respect des lois et règlements de ce pays, etc...

Pourtant, la Loi sur les langues officielles stipule que le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada et leur reconnaît dans toutes les institutions fédérales un statut égal. Peut-on alors m'expliquer, du moment que la citoyenneté relève du domaine de compétence du fédéral, pourquoi la langue de Victor Hugo a été littéralement passée sous silence durant cette cérémonie solennelle? Ces lois et ces institutions qu'on nous demandait justement de respecter ne s'appliquent-elles pas à tous?

Certes, nous avons tous prêté serment dans la langue de notre choix. Nous avons aussi été félicités à titre personnel, en français, par la juge responsable de la cérémonie, le Premier Gary Filmon, le Maire de Winnipeg Bill Norrie, une personnalité de Selkirk, et par Mme Sharon Carstairs, leader du parti libéral au Manitoba; un geste qu'il faut saluer et s'en féliciter. Pourquoi alors ne s'est-on pas adressé à nous, publiquement, en français, dans les discours officiels? Fallait-il choisir la langue de Shakespeare pour avoir droit à un minimum de déférence?

Même nos pays d'origine ont été cités dans le désordre, contrairement aux autres. C'est sûrement là un détail dont je me serais passé, mais à mon sens, il permet de mesurer, à sa juste valeur, mon degré de frustration. J'avais l'impression de devenir un citoyen pas comme les autres gens assis à côté de moi, pour le même événement.

Est-ce-là l'esprit de la Loi sur les langues officielles, et celui de la Constitution canadienne? J'en doute fort. Les réformes constitutionnelles successives du Canada n'ont-elles pas réaffirmé avec vigueur la dualité canadienne comme étant un acquis inaliénable?

En demandant la citoyenneté canadienne, nous avons voulu témoigner notre amour pour ce pays de droit et de justice, d'humanisme et de tolérance. Nous avons voulu par notre geste espérer participer comme citoyens à part entière (et non comme citoyens à part), à l'édification et à l'épanouissement de notre pays d'accueil dans le respect, l'équité et la dignité. Nous n'avons pas eu l'impression que la cérémonie du 1er juillet nous ait satisfaits sur ces points. Le respect de la Constitution est l'affaire de tous.

Dura lex, sed lex

Ibrahima Diallo
Saint-Boniface
le 14 juillet 1989

Souligner la participation de Guy Boulianne

M. le rédacteur,

Sans vouloir pour aucune raison enlever les épaulettes de M. Ferland pour son habile et superbe direction du "choeur Martial Caron", à l'occasion de la messe commémorative du 19 juillet 1989, je tiens toutefois à souligner la participation tout aussi professionnelle et active de M. Guy Boulianne, qui a dirigé ce même choeur à la même occasion.

Il est donc juste que sa présence soit notée à part égale avec celle de M. Ferland.

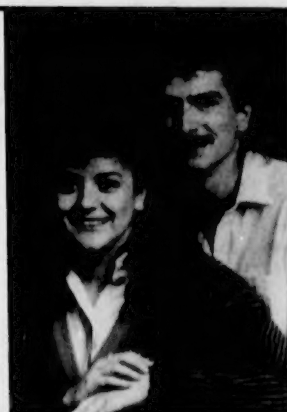
Une choriste
Yvonne Larivière
Saint-Boniface
le 24 juillet 1989

Solidarité

M. le rédacteur,

Par esprit de solidarité avec mes collègues, je tiens à vous signaler que nous étions trois à diriger la chorale qui a chanté la messe commémorative du Père Caron: Guy Boulianne et Normand Touchette en plus de moi-même.

M. Ferland
Saint-Vital
le 21 juillet 1989



Clément - Damphousse

Arthur et Lucille Clément sont fiers d'annoncer les fiançailles de leur fille Ginette Clément avec Guy Damphousse. Le mariage aura lieu à la Cathédrale le 9 juin 1990.

Le Parc Promenade Taché n'attend plus que son jet d'eau


photo: Laurent Gimenez

Ralph Schilling, l'architecte principal du Parc Promenade Taché. «A moyen terme, il est question de relier le parc à la promenade Taché au sud et au Fort Gibraltar au nord». Le projet, financé conjointement par la ville de Winnipeg et les gouvernements provincial et fédéral dans le cadre de l'Opération Centre-Ville, a coûté environ 250 000$.

Amorcés l'automne dernier, les travaux de réalisation du Parc Promenade Taché, sur le site de l'ancien Hôtel Touriste, ont véritablement décollé au printemps. Après quelques mois de labeur intensif, le petit parc est fin prêt pour l'inauguration officielle qui se déroulera à la mi-août.

D'ici là, il reste à installer les plaques d'information historique sur Joseph Royal (ancien président de l'assemblée législative manitobaine au tout début de la Confédération), ainsi que sur les ponts qui traversaient autrefois la Rouge et sur le développement commercial du quartier.

Dernier point à régler, mais non le moindre: la mise en marche de la fontaine centrale, d'où jaillira un jet d'eau de 8 à 10 pieds de hauteur. «Le parc a été conçu pour donner une grande importance à l'eau», explique Ralph Schilling, l'architecte responsable du projet (1).

«La vue et le murmure de la fontaine, qui couvrira les bruits venant du pont Provencher, créeront une ambiance. L'eau est également présente par l'accès directe à la rive de La Rouge. Nous avons voulu réaliser un parc de quartier qui s'intègre au mieux à la vie quotidienne des résidants».

Pour ce faire, plusieurs réunions publiques avaient été organisées après la destruction de l'Hôtel Touriste en 1988 pour permettre aux gens de dire quel type de parc ils souhaitaient voir construire à l'angle de la Taché et de la Provencher.

«A la demande de l'association de canotage du Manitoba, nous avons prévu la possibilité pour les canots d'accoster sur le parc, poursuit Ralph Schilling. Pour que le Festival Folk de Winnipeg puisse y organiser des spectacles, nous avons installé un équipement électrique dans l'arche principale qui fait face au pont Provencher. Ce ne sont que quelques exemples des résultats de ces consultations publiques».

Laurent GIMENEZ

(1) Les autres compagnies ayant participé à la réalisation du projet sont Scatliff & Rech Landscape Architccts et KGS Group.

Sans dons, pas de «Guide du Vieux Saint-Boniface»

Un «Guide du Vieux Saint-Boniface» pourrait être complété d'ici la fin de l'été, si leurs auteurs obtiennent 3 500$ en dons. La Fédération manitobaine du Patrimoine lui a déjà accordé 3 700$ en avril.

Deux bénévoles et résidantes de Saint-Boniface, Maureen Fritz-Lonergan et Val McPherson, travaillent sur ce livret touristique depuis l'été 88. Elles ont aussi embauché une étudiante en traduction, Sylviane Rave, pour compiler et traduire des informations historiques, culturelles et sociales de Saint-Boniface.

Le guide, qui aura les dimensions d'un livre de poche, soulignera le caractère unique et les points d'intérêt de Saint-Boniface. Val McPherson soutient qu'il devra être bilingue et facile à lire. Il pourra servir aux résidants autant qu'aux touristes.

«Même les gens qui habitent à Saint-Boniface depuis longtemps pourront en apprendre beaucoup sur l'histoire de la région», précise Val McPherson.

Les rédactrices du guide sont maintenant à la recherche de fonds provenant de la communauté. Les commerces ou les individus intéressés à faire un don peuvent téléphoner à Val McPherson au 233-5735 ou à Maureen Fritz-Lonergan au 237-3084.

Colette BRIN

Qu'y avait-il avant la Touriste?

Juste en face du Parc Promenade Taché, à l'entrée de la Bibliothèque de Saint-Boniface, une exposition illustrée de photos d'archives et accompagnées d'objets retrouvés après la destruction de «la Touriste» permet, jusqu'au début du mois de septembre, de découvrir l'histoire de ce site célèbre de Saint-Boniface.

L'exposition a été commandée par la Société historique de Saint-Boniface et conçue par l'historienne Lynne Cham-pagne, qui révèle ici quelques points saillants de cette histoire.

«Il se peut fort bien que des tribus indiennes aient campé à cet endroit autrefois, mais la première occupation connue remonte à 1825. Il s'agissait peut-être d'une terre agricole avec une ferme».

«Dès 1876, le terrain a été occupé par des édifices commerciaux, notamment les bureaux de l'homme d'affaires A.A.C. Larivière et l'épicerie Smith. Plus tard, il y a eu l'épicerie de Télesthone Pelletier et d'autres petits commerces. A l'époque, on appelait ça "le village". Les gens allaient "au village" pour acheter leur viande, leur nourriture, du tabac...»

Hôtel Québec

«Quant à l'Hôtel Touriste, il a été construit en 1905 par Emmanuel et Vézina Couture et s'est d'abord appelé Hôtel Québec. Le nom Touriste est venu en 1926. Peu à peu, l'hôtel s'est agrandi, ses étables ont été transformées en garage et il a finalement occupé tout l'emplacement». Jusqu'à ce jour de 1988 où le fameux Hôtel Touriste est retourné à la poussière.

L.G.

SAINT-LAURENT

Un nouveau chemin

Un nouveau chemin de gravelle reliant la route 6 au chemin 518 est en voie de construction à environ 4 milles au nord de Saint-Laurent.

Il s'agit en fait du prolongement d'environ deux milles d'un chemin d'une longueur de 9 milles déjà existant. «Le nouveau chemin offrira de nombreux avantages», affirme Émile Lavallée, conseiller à la municipalité de Saint-Laurent.

«Par exemple, il constituera une barrière contre le feu et il facilitera l'accès à un puits de gravelle situé à un mille au nord de là». Émile Lavallée pense que les travaux, dont le coût avoisine les 20 000$, pourraient être terminés d'ici un mois, si le climat s'y prête.

L.G.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Demande pour un nouveau pont

La municipalité rurale de Sainte-Rose-du-Lac voudrait construire un pont sur la rivière Tortue à la sortie sud du village.

Un pont existait autrefois à ce même endroit (Est-5-24-15 W), mais il a été détruit il y a plusieurs années. Les conseillers de la municipalité de Sainte-Rose ont décidé de déposer une demande auprès du gouvernement provincial pour bénéficier d'un nouveau programme de financement des ponts dans les municipalités.

A l'heure actuelle, les personnes qui résident près de Sainte-Rose à l'ouest de la rivière Tortue sont obligées d'effectuer un détour pour se rendre au village. Le nouveau pont leur permettrait de gagner du temps.

L.G.

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Le bilan du chapitre des Missionnaires Oblates

Un nouvel élan en faveur des pauvres

«Nous avons vécu une expérience de solidarité très forte». C'est en ces termes que soeur Juliette Valcourt, la nouvelle supérieure générale des Missionnaires Oblates, a résumé le chapitre de la congrégation qui s'est tenu à Saint-Boniface du 9 au 25 juillet.

Précisions de soeur Valcourt, née à Saint-Jean-Baptiste voilà 66 ans: «Je crois que cette revitalisation est due au fait que durant ces 3 dernières semaines, les 57 déléguées ont vraiment encore pu mieux saisir toute la dimension globale des injustices de ce monde et elles savent qu'elles peuvent lutter contre ces injustices».

La réflexion des Missionnaires Oblates a permis de dégager trois grandes priorités pour les 4 prochaines années: intensification de l'aide aux pauvres, promotion de la femme et ouverture sur la francophonie (en offrant plus de services). Le nouveau conseil général a le mandat de développer des projets concrets, qui seront défini au fil des prochains mois.

Au sujet de l'aide aux pauvres, la supérieure générale sortante, soeur Alice Trudeau, souligne: «Nous ne sommes pas là simplement pour servir les pauvres, mais apprendre d'eux. Il s'agit véritablement de s'insérer dans leur milieu. C'est ce que nous appelons la dimension prophétique de notre mission».

Les nouvelles priorités de la congrégation reflètent bien «l'expérience extrêmement enrichissante» vécue par la supérieure générale pendant 8 ans, soeur Alice Trudeau, 54 ans, née à Ile-des-Chênes.


photo: Bernard Bocquel

Le nouveau conseil général des Missionnaires Oblates, en compagnie de la supérieure générale sortante, soeur Alice Trudeau. 1ère rangée, de g. à d.: soeur Alice Trudeau, soeur Juliette Valcourt (supérieure générale, élue au premier tour à une forte majorité), soeur Dora Tétreault (1ère conseillère). 2e rangée: soeurs Rita Hamel, Thérèse Brûlé, Marie-Jeanne Fournier (conseillères).

«Nous vivons au coeur d'un monde en mutation, avec ses cris de détresse et son besoin d'avoir une présence d'espérance. Mon expérience m'a vraiment donné une vision globale du monde et de l'Église. Et j'ai pu constater la générosité des soeurs, leur ouverture à ce cri de détresse qui vient des pauvres».

Un constat partagé par sa successeur: «J'ai remarqué chez les soeurs un désir encore plus grand de s'impliquer, une nouvelle vitalité, une disposition à prendre des risques, à offrir un leadership».

Soeur Juliette Valcourt ajoute: «Nous sommes là pour oeuvrer auprès des plus pauvres tout en étant aussi des éducatrices de la foi. Ainsi, nous aidons à la croissance personnelle des gens, nous participons à la formation des laïcs au leadership. D'ailleurs nous tenons à appeler encore plus les laïcs à collaborer avec nous».

L'implication des laïcs n'est pas une chose nouvelle pour la congrégation. Depuis 1981, les Soeurs Oblates se sont entourées d'un Comité de conseillers formé d'une vingtaine de personnes cooptées, qui offrent bénévolement leur expertise dans des domaines comme les finances ou la planification à long terme.

En plus, deux Manitobaines collaborent avec les Missionnaires Oblates: Colette LeGal travaille dans une mission au Tchad en Afrique; Marie Kachor participe à la formation de deux candidates oblates à la maison de formation à Winnipeg.

Les Missionnaires Oblates, une congrégation fondée au Manitoba par Mgr Langevin en 1904, ont 169 membres, dont 80 sont en mission active; une vingtaine à l'infirmerie et une soixantaine à la retraite. La congréation est présente en Afrique (7 missionnaires), en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario et au Québec.

Bernard BOCQUEL



Construction de Défense Canada | DefenceConstruction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour la fourniture et l'installation de l'isolant, portes et fenêtres aux logements familiaux, bfc Shilo (Manitoba). **Référence SL 966 10**

Pour Couche de béton bitumineux, voie de circulation B et partie de l'aire de traffic IV, bfc Winnipeg (Manitoba). **Référence: WG 968 10**

Pour Replacement de la toiture bâtiment P5 Chantier Sud, bfc Winnipeg (Manitoba). **Référence: WG 998 11**

La date limite prescrite de réception des soumissions est **le 9 août 1989**. Pour de plus amples renseignements s'addresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Canadä

SAINTE-AGATHE

Journée Cheyenne: de tout pour tout le monde

La première Journée Cheyenne se prépare pour le 29 juillet. Les activités commencent à 13h00, et ça va rouler jusqu'à la danse en plein-air en soirée.

«Il y aura quelque chose pour tout le monde: des jeux pour enfants, la course de canots, des expositions d'anciennes armes à feu, etc.», souligne Norman Barnabé, président de la Journée Cheyenne.

Le comité de développement de Sainte-Agathe organise la fête, et espère en faire la 1ère de plusieurs Journées Cheyenne. «On vise à cultiver l'esprit communautaire avec la Journée Cheyenne», ajoute Norman Barnabé.

K. B.

SAINT-LAZARE

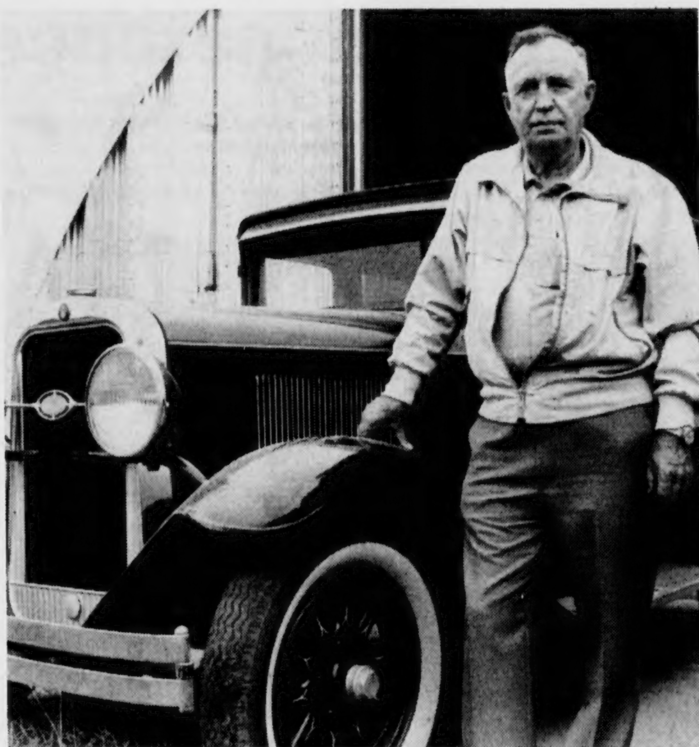
40 bazous pour la Journée des pionniers

Une grosse exposition de vieilles voitures sera le clou de la Journée des pionniers qui se déroulera à Saint-Lazare dimanche 6 août.

Une quarantaine de pièces de collection automobiles seront exposées sur le terrain du Fort Ellice. La moitié environ proviennent de la collection privée d'Ernest Fouillard, un résidant de Saint-Lazare. Les autres appartiennent à deux Winnipégois, George Erwing et David Deggar. L'exposition est organisée par le Manitoba Classic And Antic Auto Club.

La Journée des pionniers, qui a lieu pour la troisième année consécutive, est l'oeuvre du Club des aînés de Saint-Lazare (environ 100 membres). Le but, outre le divertissement, est de recueillir des fonds pour la construction d'une centre d'accueil et de loisirs pour aînés à Saint-Lazare. Jeanne Huberdeau, animatrice au Club des aînés, explique:

«Nous voulons bâtir un centre d'accueil pour nous autres mêmes, les aînés. Présentement, nous ne disposons que des installations du Foyer. Il y a aussi la salle paroissiale, mais il faut la louer».



Archives La Liberté

Ernest Fouillard. Une collection privée de qualité.

Le coût de ce nouveau centre, qui serait situé sur la rue principale, au centre du village, est évalué à 115 000$. Le club des aînés détient déjà 40 000$ et espère recevoir 15 000$ du gouvernement provincial (réponse attendue cet été).

L'an dernier, près de 2 000 personnes ont participé à la Journée des pionniers, ce qui a permis de dégager un bénéfice net d'environ 2 000$. Les organisateurs de la fête compte sur l'exposition automobile et sur le tournoi de baseball «famille contre famille» pour attirer au moins autant de monde cette année.

Le coût des billets est fixé à 2$ (gratuit pour les moins de 12 ans) et Jeanne Huberdeau souligne qu'un motel de huit appartements est disponible pour les visiteurs.

L.G.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Ça promet aux Folies

La 19e édition des Folies Grenouille se passe les 4, 5 et 6 août au Parc Carillon à Saint-Pierre-Jolys. «Les grenouilles sont en bonne santé. La chaleur ne les dérange pas; elles sont dans un endroit frais. Ça promet!», assure Henri Desharnais.

La fin de semaine est chargée d'activités. Trois danses ont lieu à l'aréna de Saint-Pierre-Jolys, dont une avec le groupe winnipégois Harlequin.

«Il y a eu moins de problèmes cette année qu'en 1988. Pas de manque de bénévoles», souligne Raymond Maynard, président des Folies Grenouilles. «Je suppose que c'est parce que le comité est un peu modifié. Les nouveaux membres connaissent du nouveau monde.»

Karine BEAUDETTE

ILE-DES-CHÊNES

Hausse de taxes au parc à roulottes

Les conseillers de la municipalité rurale de Ritchot ont décidé le 19 juillet en première lecture de porter à 30$ (contre 15$ à l'heure actuelle) la taxe payée par les résidants du parc à roulottes d'Ile-des-Chênes.

Le projet sera adopté en deuxième et troisième lectures durant le mois d'août. Jos Brodeur, le secrétaire-trésorier de Ritchot, s'attend à ce que le propriétaire du parc à roulottes, Ted Wiens, exprime son opposition avant cette date.

La taxe en question, incluse dans le loyer des résidants, est remise directement par le propriétaire du parc à roulottes à la municipalité. Elle sert à payer les services municipaux et les écoles.

Selon Jos Brodeur, cette taxe est restée pratiquement inchangée depuis 1971, alors que les loyers payés par les résidants du parc, eux, ont plusieurs fois augmenté (leur montant oscille actuellement entre 128$ et 142$ par mois).

L.G.

MONTCALM

Un inspecteur des bâtiments en partage

Plusieurs municipalités rurales, dont celle de Montcalm, pourraient s'associer pour embaucher un inspecteur des bâtiments.

Outre Montcalm, les municipalités intéressées sont: Emerson, Franklin, la municipalité de Morris et le village de Morris. La tâche de l'inspecteur des bâtiments serait de veiller à ce que toutes les nouvelles constructions soient conformes aux règlements établis par le ministère manitobain du Logement.

«Nous n'avons pas d'inspecteur comme c'est là, parce que ça coûte trop cher pour une seule municipalité, il n'y a pas assez d'activité», explique Yves Sabourin, secrétaire-trésorier de Montcalm. «Par contre, si on partageait les frais entre plusieurs municipalités, ce serait possible».

«Chaque municipalité pourrait verser 2 000$, ce qui permettrait de créer un fonds pour commencer. A Montcalm, nous sommes prêts». Si les négociations aboutissent (peut-être fin août), un inspecteur des bâtiments pourrait être embauché à plein temps le 1er janvier 1990.

L.G.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

La Caisse prépare son 50e

La Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes s'apprête à fêter son 50e anniversaire le 13 août. Pour que les gens soient bien conscients de la célébration, le personnel de la Caisse organise des activités dans la semaine qui précède le 13 août.

Annette Charrière, présidente pour les activités du 50e, signale: «Il y aura des photos de famille pour tous ceux qui sont intéressés. Les rendez-vous sont faits à travers la Caisse. C'est du spécial pour le 50e.»

«Quand on a reçu la publicité de cette compagnie, on a cru bon de faire des photos à ce moment-ci pour que les gens s'aperçoivent que c'est le 50e», continue Annette Charrière.

En plus, la Caisse va donner des prix au courant de la semaine.

La Caisse populaire de Sainte-Anne va aussi publier un dépliant qui contient des faits historiques et des anecdotes tirés des anciens procès-verbaux.

K. B.



Office national des transports du Canada | **National Transportation Agency of Canada**

AVIS DE DEMANDE

Dossier nº M4205-N84-2/-3/4-2
Rôle nº 89416/7/8
Date: 28 juillet 1989

**NORTHWEST TERRITORIAL AIRWAYS LTD.
EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS
LE NOM COMMERCIAL DE NWT AIR
- DEMANDES POUR DES LICENCES
AFIN D'EXPLOITER DES SERVICES INTÉRIEURS**

Sous le couvert de la licence nº 880230 le licencié est autorisé à exploiter un service intérieur.entre points déterminés (classe 3) afin de desservir les points Yellowknife, Coppermine, Holman Island, Cambridge Bay, Gjoa Haven, Spence Bay, Pelly Bay, Hall Beach, Norman Wells, Wrigley et Fort Simpson (T.N.-O.) et Fort Nelson (C.-B.).

Les conditions nos 1, 2 et 3 de ladite licence stipule que

«1. Dans son exploitation, le licencié est autorisé à utiliser des aéronefs dotés d'hélices des groupes D et F, étant les mêmes aéronefs autorisés en vertu des licences no 880232, 880233 et 880015.»

«2. Le licencié est tenu de desservir un point intermédiaire, dans les deux sens, dans le cadre de tous les vols exploités entre Yellowknife et Hall Beach (Territoires du Nord-Ouest).»

«3. Dans le cadre de tous les vols effectués entre Yellowknife et Norman Wells, le licencié devra faire un arrêt obligatoire soit à Fort Simpson, soit à Wrigley.»

Sous le couvert de la licence no 880015 le licencié est autorisé à exploiter un service intérieur régulier entre points déterminés (classc 2) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes D, F et G afin de desservir les points Yellowknife, Cambridge Bay, Coppermine, Holman Island, Wrigley, Rankin Inlet, Iqaluit, Fort Simpson et Inuvik (T.N.-O.); Fort Nelson et Vancouver (C.-B.); Calgary et Edmonton (Alta.); Régina et Saskatoon (Sask.); Winnipeg (Man.); et Toronto (Ont.).

La condition no 2 de ladite licence stipule que

«Il est interdit au licencié d'effectuer des vols directs entre Toronto et Iqaluit.»

Sous le couvert de la licence no 880232 le licencié est autorisé à exploiter un service intérieur de vols affrétés (class 4) à partir d'une base située à Yellowknife (T.N.-O.).

La Condition no 1 de ladite licence stipule que

«Dans son exploitation, le licencié est limité à l'utilisation d'aéronefs à voilure fixe des groupes D, F et à turbopropulseurs de groupe G.»

Le licencié a maintenant demandé à l'Office

1) de modifier la licence no 880230 (Rôle no 89416)

a) en y modifiant la condition no 1 en y supprimant la restriction d'utiliser des aéronefs dotés d'hélices des groupes D et F, et d'enlever les réferences aux licences nos 880232, 880233 et 88015,

b) en ajoutant à la condition no 1 l'autorisation d'utiliser des aéronefs à voilure fixe du groupe E, et

c) en y supprimant les conditions nos 2 et 3;

2) de modifier la licence no 880015 (Rôle no 89417)

a) en y ajoutant les points Resolute Bay, Norman Wells, Tuktoyaktuk et Baker Lake (T.N.-O.)

b) en ajoutant à la condition no 1 l'autorisation d'utiliser des aéronefs à voilure fixe du groupe E, et

c) en y supprimant la condition no 2;

3) de modifier la licence no 880232 (Rôle no 89418)

a) en y supprimant la restriction en ce qui concerne l'exploitation seulement des turbopropulseurs du groupe G selon la condition no 1, et

b) en ajoutant à la condition no 1 l'autorisation d'utiliser des aéronefs à voilure fixe du groupe E.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme ayant un intérêt à cet égard qui s'oppose à la délivrance de la licence peut intervenir contre la demande, en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, le cas échéant, doit être déposée au plus tard le **5 septembre 1989**, et une copie doit en être signifiée simultanément à la demanderesse. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, la date du dépôt ou de la signification d'un document est celle où l'Office ou le destinataire le reçoit. La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. Une preuve acceptable de signification doit être donnée à l'Office. En cas d'opposition, l'Office doit être convaincu que la délivrance de la licence n'amènera pas une réduction importante du service intérieur à l'intérieur, à destination ou en provenance de tout point de la zone désignée ou n'y perturbera pas la prestation des services aériens. Il appartient à l'intervenant de convaincre l'Office que la licence demandée ne devrait pas être délivrée.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les Règles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15 rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, par télex (no 053-4254/053-3615) ou par télécopieur (no 819-997-6727).

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec le soussigné ou avec N. Seabrook au (819) 997-1792.

**M.L. Dionne
Pour le directeur, Services intérieurs
Direction générale de l'entrée sur le marché
et de l'analyse du marché
Office national des transports**

Canada

DE SALABERRY

Les ambulanciers ont les compétences

Leur travail est essentiel, mais rarement souligné, tellement il est pris pour acquis. Pourtant, les membres du service ambulancier de De Salaberry doivent répondre généralement à au moins quatre appels par semaine *(transferts d'hôpital, accidents...)*.



Voici les ambulanciers volontaires qui ont participé au cours de formation. Debout, de g. à d.: Lorraine Maynard, Monica Hébert, Shirley Rochon, Louise Préfontaine, Luc Nadeau, Luc Préfontaine, Louise Waldner (instructrice). En avant: Achille Carrière, Earl Rempel, Pierre Gagné, Raymond Curé et Barry Rochon.

Et l'été, les demandes peuvent augmenter. Le service est notamment responsable des premiers secours sur la route 59 entre Ile-des-Chênes et Vita. Une route qui reçoit beaucoup plus de traffic durant la période estivale.

La disponibilité 24h sur 24 d'ambulanciers exige que deux ambulanciers soient prêts en tout temps. «Ce sont des volontaires, beaucoup donnent de leur temps, de leur été», souligne André Rémillard, qui coordonne le service ambulancier en sa qualité de directeur du Centre médico-social De Salaberry.

100 heures

Mais il n'y a pas que les contraintes de temps. Les nouveaux règlements provinciaux exigent qu'au moins 50% des membres du service ambulancier possèdent leur certificat «Premiers Soins-First Responder».

Le service De Salaberry se conforme depuis quelques semaines largement aux exigences provinciales. Un cours de 100 heures a été suivi par les membres du service ambulancier pour améliorer leurs compétences, notamment pour faire face aux situations dites «pré-hôpital».

Les titulaires d'un certificat en premiers soins devront repasser des examens d'ici 3 ans. André Rémillard compte offrir prochainement «pour de nouveaux volontaires un cours pour débutants».

B.B.



Construction de Défense Canada | **Defence Construction Canada**

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour Remplacement de la toiture Hangar 11 côté nord, bfc Winnipeg (Manitoba).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le **mercredi 23 août 1989**.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence: WG 966 10.

Canada



Transports Canada | Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports | Airports Authority Group

APPEL D'OFFRES

**OCCASION D'AFFAIRES AUX AÉROPORTS
CONCERNANT LES CONCESSIONS
DE LOCATION DE VÉHICULES**

DOSSIER R-0045YWG

Dans le cadre d'un appel d'offres national, Transports Canada demande des soumissions en ce qui a trait à la possibilité d'exploiter une concession de location de véhicules à l'aéroport international de Winnipeg.

Les soumissionnaires doivent présenter leur offre en l'accompagnant de renseignements sur leur société, leur mode d'exploitation et leur stratégies de marketing. L'appel d'offres comportera une seule étape. Les soumissionnaires choisis concluront des ententes avec Transports Canada pour une durée de cinq ans, à partir du 1er janvier 1990.

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents d'information en s'adressant à:

**Gestion du matériel
Transports Canada
Pièce 42, Bâtiment administratif
Aéroport international de Winnipeg
Winnipeg (Manitoba) R2R 0S7
Téléphone: (204) 983-0432**

Une séance d'information sera tenue le jeudi 17 août 1989 à 10h, heure locale, dans la pièce 403, Bâtiment administratif, Aéroport international de Winnipeg.

Les soumissions, présentées dans une enveloppe scellée, seront acceptées jusqu'à 13h, heure locale, le mercredi 20 septembre 1989 et devront être acheminées à l'adresse susmentionnée.

Ni la soumission la plus élevée ni aucune autre soumission ne doit être retenue.

**Le directeur général
Aéroport international de Winnipeg**

Canada

SAINT-GEORGES

Le musée local veut devenir régional

Les responsables du musée de Saint-Georges ont demandé au district local d'Alexander une augmentation de la subvention qui leur est attribuée chaque année.

Le district d'Alexander verse annuellement une subvention de 1 800 à 2 000$. Les responsables du musée souhaiteraient que cette somme soit portée à 3 000$. Cela permettrait de recevoir davantage d'argent du gouvernement provincial, dont la contribution avoisine les 3 500$ annuels.

L'objectif ultime consiste à posséder les fonds nécessaires pour mettre au point les programmes qui permettront au musée de Saint-Georges de devenir un musée régional. «Si le statut de musée régional nous était accordé, la province nous donnerait 8 000$ de plus par an», explique Jean Dupont, l'administrateur du musée.

Selon Jean Dupont, le musée de Saint-Georges a reçu l'an passé environ 1 800 visiteurs. «C'est très bon pour une petite place comme la nôtre», assure-t-il.

Les conseillers d'Alexander ont promis de donner leur réponse au mois d'août à propos de l'augmentation de subvention.

L.G.

CULTUREL

La semaine de...

Jean-Paul Molgat

Jean-Paul Molgat est étudiant. Il va commencer sa 4e année en science politique à Queen's University (Kingston, Ontario).

L'ancien stagiaire de La Liberté (déc. 85 à août 87) doit changer de vitesse quand il arrive de Kingston à Winnipeg. «Il y a une pénurie sérieuse de Dance bars à Winnipeg, et moi, j'aime bien danser.»

•***Terrasse Daniel-Lavoie***. Jean-Paul Molgat suggère de changer de rythme. «Ce que j'aime de la terrasse, c'est qu'on peut voir un spectacle de qualité, de haute qualité. L'auditoire est assez petit; il y a vraiment un rapport entre l'auditoire et les musiciens. Et puis, le popcorn est vraiment bon!»

•***Emma G's Café (352 Cumberland)***. «C'est une place fort intéressante pour s'échapper de la vie ordinaire. C'est un retour aux années 60. Tout le monde est habillé en hippie. Il n'y a pas d'estrade mais dans un coin, autour d'une table, 3 ou 4 musiciens «jamment».



Jean-Paul Molgat est guide-interprète au Lower Fort Garry.

photo: Laurent Gimenez

•***Swimming to Cambodia, film de Spalding Gray***. «Je n'ai pas encore vu de bons films cet été. Il y a trop de queues aux cinémas et il fait trop chaud. Alors, je suggère de louer le film Swimming to Cambodia. Ce film est hors de l'ordinaire: c'est un monologue de 2 heures. C'est vraiment l'anti-film Hollywood réalisé avec un budget de 30 000$. Le comédien parle de sa recherche du bonheur parfait; c'est fascinant!» (disponible à Movie Village).

•***Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer***, livre de Dany Laferrière. «C'est léger, ça se lit très vite. C'est quelqu'un qui se moque des préjugés des personnes qui se disent libérales. C'est vraiment drôle, et en même temps, légèrement philosophique. Il y a des extraits du Coran. Une lecture idéale.» (disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface, peut être commandé à une des librairies).

• ***Lower Fort Garry***. Jean-Paul Molgat est guide-interprète au Lower Fort Garry pour l'été. Il joue le rôle du maçon Bélonie Jibeault, né à Montréal au tournant du 19e siècle. «C'est un endroit où on recule dans le temps. C'est une bonne façon de se divertir.»

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

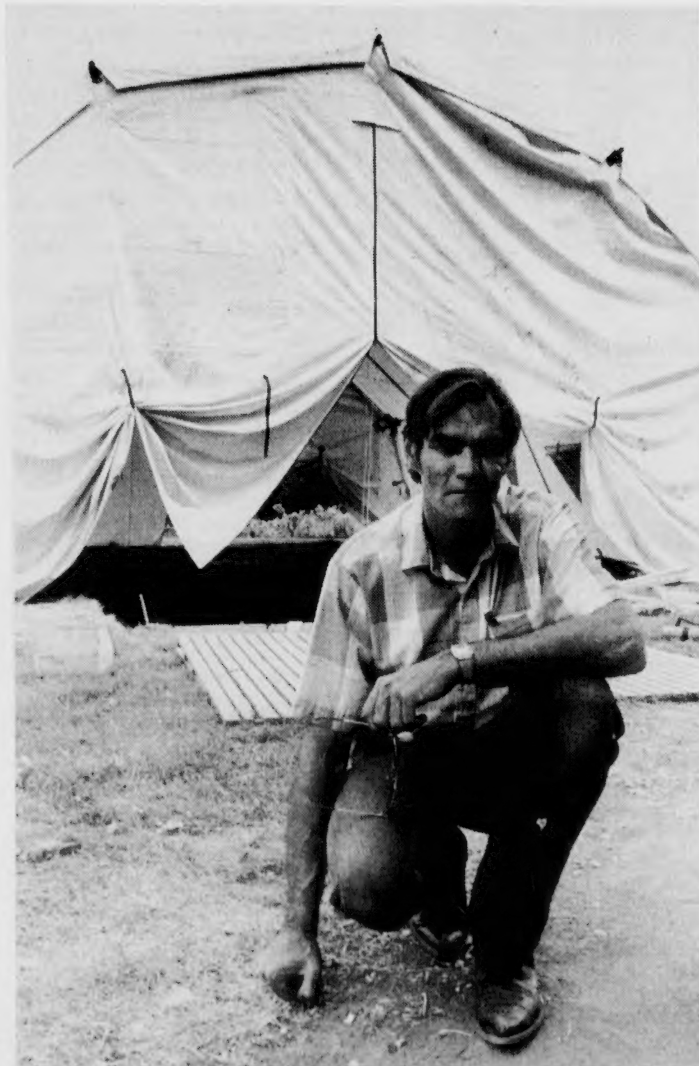


photo: Laurent Gimenez

Sid Kroker devant le chantier de fouille du Fort Gibraltar I. «Il y a 13 endroits sur la Fourche qui mériteraient d'être fouillés. Pour trouver quoi? Des restes du Fort Gibraltar II, des baraques d'immigrants des années 1874-85, des campements indiens vieux de plusieurs milliers d'années, etc.»

Hommages et félicitations à Jo-Anne Marcoux qui vient d'obtenir son diplôme en inhalothérapie de l'École d'inhalothérapie du Centre des sciences de la santé de Winnipeg. En 1986 Jo-Anne obtenait son Baccalauréat en sciences de l'Université de Winnipeg. Jo-Anne est la fille de Jeanne et Omer Marcoux de Saint-Boniface.



Les fouilles du Fort Gibraltar à La Fourche

Amateurs d'archéologie, à vos cuillères!

Sid Kroker, archéologue, n'a pas le moindre doute: «Le Fort Gibraltar I était bien là, assure-t-il. C'est à 100 pour 100 certain!»

Depuis le 27 juillet, une petite équipe armée de pelles légères, de seaux et de cuillères à thé, s'affaire autour d'une grande tente blanche montée au milieu du lieu historique national de la Fourche, en face de la Cathédrale de Saint-Boniface.

Sous la tente, un trou, qui, pour Sid Kroker, représente l'espoir de devenir le découvreur du site du Fort Gibraltar I, bâti en 1810 par la Compagnie du Nord-Ouest, détruit six ans plus tard seulement, et remplacé en 1817 par le Fort Gibraltar II, sur la rive nord de l'Assiniboine.

«Nous disposons de très peu de témoignages et d'indices concernant l'emplacement du Fort Gibraltar I», explique Sid Kroker, directeur du projet de fouilles. «Uniquement quelques mentions dans les journaux personnels de commerçants de l'époque, et un tableau, réalisé par le peintre suisse Rindischbacher, qui représente le Fort au nord-est de la fourche».

Ce qui a mis la puce à l'oreille des archéologues et des historiens du Manitoba, ce sont les découvertes que l'on a faites à cet endroit lors des premiers travaux d'aménagement du parc de La Fourche en 1984. Pipes de terre, clous rouillés, objets divers, autant d'indices laissant penser qu'en ce lieu précis s'élevait autrefois le Fort Gibraltar I.

Le Service canadien des parcs, le ministère manitobain du patrimoine, la Corporation de renouvellement de La Fourche et la Société archéologique du Manitoba se sont alors associés pour mettre sur pied un projet de fouilles qui a débuté le 27 juillet et doit se poursuivre jusqu'à la fin du mois de septembre.

Un projet auquel le public sera très étroitement associé, puisque la majorité des archéologues-chercheurs seront de simples amateurs. Sid Kroker attend entre 300 et 500 bénévoles, qui travailleront chacun durant 3 jours sous la conduite de professionnels.

«Cette formule est nouvelle pour le Manitoba, explique-t-il, alors qu'il s'agit d'une pratique courante dans bien des pays comme Israël ou les États-Unis. Pour les archéologues, les bénévoles constituent une source de main-d'oeuvre enthousiaste et très minutieuse. Pour le public, c'est une occasion de participer personnellement à la mise en valeur du patrimoine historique canadien».

Une dame de 80 ans

Les bénévoles pourront, selon leur goût, travailler directement dans l'excavation ou bien dans le laboratoire ambulant installé près du site et spécialement aménagé pour les handicapés. Entre autres tâches, ils auront à nettoyer les objets découverts, à les identifier à l'aide de livres de références, à les répertorier, puis à inscrire toutes ces informations dans un ordinateur.

«Environ un tiers des postes à pourvoir par les bénévoles sont déjà comblés, révèle Sid Kroker. On y retrouve des gens de toutes sortes: des jeunes archéologues amateurs, un fermier d'Altona, un retraité, et même une dame qui approche des 80 ans».

Laurent GIMENEZ

Deux mois pour découvrir La Fourche

Le chantier de fouilles du Fort Gibraltar I, que le public pourra visiter chaque jour, s'inscrit dans le programme des activités de découverte du lieu historique national de La Fourche durant l'été.

Des guides seront présents pendant tout le temps des travaux pour expliquer le projet aux touristes et leur faire visiter les différentes étapes du chantier, depuis le site de la fouille, jusqu'au laboratoire où l'on nettoie et répertorie les objets découverts. Les deux dernières semaines de septembre seront consacrées aux visites des écoles.

Les personnes qui souhaiteraient participer aux travaux de recherche comme bénévoles doivent prendre contact avec Karen Lawlor à la Société archéologique du Manitoba. Téléphone: 942-7243.

Par ailleurs, quatre guides-interprètes, dont un bilingue, sont à la disposition du public tous les jours de 9h à 18h pour tout le parc de la Fourche. Une visite guidée a lieu quotidiennement à partir de 16h30 jusqu'au 4 septembre.

Les thèmes historiques développés à La Fourche sont: les autochtones avant l'arrivée des blancs; les explorateurs français, comme La Vérendrye; le commerce des fourrures et la rivalité entre les deux compagnies; la colonie de la rivière Rouge; la naissance du Manitoba et Louis Riel; le chemin de fer; l'immigration; naissance d'une métropole: Winnipeg.

Les Rendez-Vous

CONCERTS

• ***Guy Michaud,*** guitariste, jouera au Café classique, le 30 juillet sur la terrasse du CCFM. Entrée gratuite.

• ***Au programme du Mârdi Jazz***, le 1er août: Krazy Korners et le Caribbean Percussion Ensemble. Entrée gratuite.

• Les artistes invités sur la terrasse du CCFM: jusqu'au 29 juillet, ***Gérald Laroche et Laurent Roy;*** du 2 au 5 août, ***Jacques Lussier.***

DANSE

• Le Ballet royal de Winnipeg présente ***«Ballet in the Park»***, devant le pavillon principal du parc Assiniboine. Les sélections: Concerto Barocco, Tarantella Pas de deux, Rodeo, et une présentation des élèves du ballet, division professionnelle. Du 3 au 6 août. Pour plus de renseignements, contacter le Ballet royal de Winnipeg au 956-0183.

EXPOSITIONS

• A la galerie I du CCFM, ***«Violoneux»***, jusqu'au 20 août. A la Galerie II, ***«La Révolution française»*** jusqu'au 4 août. Échantillons de l'atelier de poterie du CCFM en exposition à la galerie I jusqu'au 20 août.

• ***«Vanishing Presence»***, exposition de trucs photographiques, est à la Galerie d'art de Winnipeg jusqu'au 30 juillet.

• ***«Towards a Still Point»***, photos des forêts australiennes de Maggie Johnson, est à la Floating Gallery jusqu'au 29 juillet. 218-100, rue Arthur, 942-8183.



Le Concerto Barocco de J.S. Bach est l'un des ballets présentés au parc Assiniboine, du 3 au 6 août.

THÉÂTRE

• ***«Cats»,*** comédie musicale, est à la Salle du centenaire du 1er au 12 août. Billets disponibles chez TicketMaster (985-6800) et Select-a-Seat (780-7328): 35$ et 45$, plus les frais d'agence.

• ***«'Peg of My Heart»***, revue musicale de Richard Hurst, au Chimes Dinner Theatre jusqu'au 2 septembre. 2, place Lombard, 985-6200.

VISITES

• ***Le Winnipeg International Street Performers Festival,*** jusqu'au 30 juillet. Spectacles en plein air dans les parcs de la ville. Pour plus de détails: 947-2787.

• ***Deux maisons historiques*** au parc provincial du patrimoine de Saint-Norbert: la maison Turenne (1871) et la maison Bohémier (1889). Ouvertes tous les jours sauf mercredi, de 10h30 à 17h30. Entrée libre. 40, promenade Turnbull, 269-5377.

• ***Le Sandilands Forest Centre***, à Hadashville, offre des promenades organisées dans la nature, un musée forestier, des jeux, un pont à suspension, et une petite épinette blanche à transplanter chez soi pour tous les visiteurs. Le Centre est ouvert de midi à 19h, et l'entrée est gratuite (sauf pour les groupes). Renseignements: Manitoba Forestry Association, 900, avenue Corydon, 453-3182 ou 477-5765.

ENFANTS

• ***Au Manitoba Children's Museum:*** jusqu'au 30 juillet, «Comment imprime-t-on D-I-N-O-S-A-U-R-E?»: atelier de sérigraphie (6 ans et plus). Du 31 juillet au 6 août, «Reptile rebondi»: à l'aide du tissu fourni, découpage et rembourrage de dinosaures. Heures d'ouverture, du lundi au samedi: 9h30 à 18h; dimanche et jours fériés: 11h à 18h. Entrée: gratuite/membre; 3$/enfant ou aîné; 4$/adulte. 109, avenue Pacific, 949-0109.

• Le 2 août à la ***Bibliothèque de Saint-Boniface,*** l'heure du conte pour jeunes francophones. 10h30 pour les 6 à 9 ans, 11h15 pour les 9 à 12 ans. Inscription: 986-4332.

CINÉMA

• ***«Femmes de personnes»*** , avec Marthe Keller, Caroline Cellier, Jen-Louis Trintignant, Philippe Leotard et Fanny Cottencon. Au Cinéma 3 du 28 juillet au 3 août, à 19h30 et 21h30. (angle Sherbrook et Ellice, 783-1097).

TÉLÉVISION

• ***«Charlots connection»*** *(français, 1983)*. Comédie de J. Couturier avec Gérard Rinaldi, Jean Sarrus et Gérard Filipelli. Les tribulations de trois jeunes musiciens qui travaillent, à leur insu, pour un racketter. Lundi 31 juillet à 23h45, au Ciné-lune de Télé-métropole.

• ***«La passante du sans-souci»*** (français, 1981). Drame de J. Rouffio avec Romy Schneider, Michel Piccoli et Gérard Klein. Après avoir tué l'ambassadeur du Paraguay en France, un homme se livre à la police et explique à sa femme les raisons de son geste. Mercredi 2 août à 9h, au Ciné-matin de Télé-métropole.

• ***«Les Morfalous»*** (français 1983). Drame de guerre de H. Verneuil avec Jean-Paul Belmondo, Marie Laforêt et Mathias Habich. Pendant la campagne de Tunisie, des légionnaires français disputent à des Allemands un trésor en lingots d'or. Jeudi 3 août à 9h, au Ciné-matin de Télé-métropole.

Une sélection de Colette BRIN



La troupe Really Useful Company présente «Cats», une comédie musicale d'Andrew Lloyd Webber, qui a ouvert pour la première fois à Londres en 1981. (A la Salle du centenaire, du 1er au 12 août).

Un médecin de l'équipe canadienne aux Jeux de la francophonie revient du Maroc

Qu'est-ce qui fait courir le docteur Hindle?

Valerie Hindle a fait partie de l'équipe médicale bénévole du Canada aux Jeux de la francophonie, qui ont eu lieu au Maroc du 8 au 22 juillet.

Parmi les quatre médecins et les huit physiothérapeutes choisis, elle est la seule du Manitoba.

«Notre tâche», explique-t-elle, «était de soigner les athlètes canadiens en cas de blessure, de coup de soleil ou de maladie».

«Le plus souvent, c'était des coups de soleil. Tous les jours, la température était supérieure à 30 degrés. Il y a même eu des journées de 42, 45 degrés. Pour des athlètes qui courent le marathon, c'est vraiment trop chaud».

Diplômée en médecine de l'Université du Manitoba en 1985, Valerie Hindle a depuis longtemps une préférence pour la médecine sportive. Elle a même été gymnaste à l'université, et est membre des Danseurs de la Rivière-Rouge.

Depuis 1987, elle travaille régulièrement comme médecin à des événements sportifs nationaux, en particulier de gymnastique. En 1988, elle s'est rendue à Calgary à ses propres frais pour être médecin bénévole du pays-hôte des Jeux olympiques d'hiver. «Ça a été mes vacances cette année-là, même si j'ai travaillé».



photo: Colette Brin

Valerie Hindle remarque que les trois délégations canadiennes aux Jeux de la francophonie (Canada-Québec, Canada-Nouveau-Brunswick, et Canada) ont causé un peu de confusion. «J'ai entendu un spectateur marocain dire à un autre que le Québec, c'était un petit pays en Europe».

En juin, elle s'est rendue en Argentine avec l'équipe canadienne junior d'athlétisme pour les jeux Pan Am. «Même s'il faisait très chaud comme au Maroc, il n'y avait pas les mêmes problèmes de santé. Car en Argentine, nous sommes restés dans des hôtels quatre étoiles, tandis qu'au Maroc, tout le monde logeait dans des foyers marocains».

A cause des conditions de logement, les athlètes ont été beaucoup plus sujets à une maladie appelée familièrement «la tourista». Comme son nom l'indique, c'est une maladie qui atteint les touristes, le plus souvent parce qu'ils ont mangé des aliments malsains ou de l'eau non potable. Le terme médical: «Une gastro-entérite, ou diarrhée», précise Valerie Hindle.

Pourquoi le médecin donne-t-elle autant de son temps et même de son argent pour travailler aux épreuves sportives? «Ça me donne l'occasion de rencontrer d'autres médecins, de voir comment ils travaillent. De plus, j'aime beaucoup regarder les épreuves sportives».

«Et j'aime avoir un défi continuel, d'apprendre quelque chose de nouveau tous les jours. Mon métier me permet de le faire».

Colette BRIN

Le Canada est deuxième

Le Canada a fait bonne figure aux Jeux de la Francophonie, qui ont eu lieu au Maroc du 8 au 22 juillet. Les trois délégations canadiennes *(Québec, Noueau-Brunswick et Canada)* ont obtenu 57 médailles, dont 11 d'or.

Seulement un des 39 pays participants, la France, a gagné plus de médailles que le Canada: 66 dont, 30 d'or.

Les disciplines sportives des Jeux étaient l'athlétisme masculin et féminin (y compris l'athlétisme en fauteuil roulant), le basket-ball féminin, le soccer masculin et le judo masculin et féminin. Le Canada a gagné la médaille d'or au soccer, la compétition la plus convoitée, ainsi que plusieurs médailles d'or en athlétisme.

Les trois délégations canadiennes réunies ont remporté 8 médailles dans les compétitions artistiques, dont deux d'or. La France, elle, avait gagné 5 médailles dont deux d'or.

C.B.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Hausse de taxe pour l'asphaltage des rue

«C'était une réunion publique à laquelle personne n'a assisté, sauf les conseillers, bien sûr!» Ainsi Roger Fouasse, secrétaire-trésorier de Notre-Dame-de-Lourdes, a-t-il résumé la réunion publique qui s'est déroulée le 20 juillet.

L'objet de la réunion était de recueillir les réactions de la population à un projet qui prévoit l'asphaltage des rues Rogers, Gréa et de l'est de l'avenue Notre-Dame, ce qui représente environ 1,3 kilomètre d'asphalte.

Les conseillers ont interprété l'absence des résidants le 20 juillet comme une approbation tacite du projet et l'ont donc adopté en première lecture. Il doit maintenant être approuvé par le ministère des Affaires municipales avant d'être ratifié en 2e et 3e lectures par le conseil.

Environ 159 000$ seront consacrés aux travaux qui débuteront au plus tôt à la fin de l'été. 86 000$ sera fournis par la province et le reste sera payé par les résidants de Notre-Dame-de-Lourdes qui verront leur facture de taxes foncières augmenter de 8 milles dès décembre 1990. A titre d'exemple, pour une maison évaluée à 5 000$, la taxe augmentera de 40$.

L.G.



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Directeur(trice) de programmes
Mandat de trois ans

Travaux publics Canada
Winnipeg (Manitoba)

Nous recherchons une personne compétente pour planifier et diriger toutes les activités relatives à l'aménagement du parc national historique Chilkoot Trail situé au nord-ouest de la Colombie-Britannique.

Vous devez détenir un diplôme universitaire en architecture du paysage ou être admissible au titre d'architecte paysagiste professionnel. Vous devez également posséder une vaste expérience en réalisation de projets importants et en gestion de l'aménagement de parcs naturels ou historiques. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Nous offrons un salaire annuel situé entre 43 713 $ et 51 168 $.

Acheminez votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence S-89-51-0083-0605-(W6F), à :
Rudy Jacob
Agent de ressourcement
Commission de la fonction publique du Canada
Bureau 400, 391, avenue York
Winnipeg (Manitoba) R3C 4G8
Téléphone : (204) 983-6210
ATS : (204) 983-6066

Date limite : le 11 août 1989

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada



Agriculture Canada — PFRA – ARAP

APPEL D'OFFRES
OUVRAGES SURBAISSÉS

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h, heure locale de Régina, le mardi 15 août 1989 dans le cadre du projet de détournement des crues de Carman, relativement au contrat nº 3 -Ouvrages surbaissés, près de Carman (Manitoba). Le travail consiste en la construction de 5 ouvrages surbaissés incorporant approximativement 15 700 m² d'enrochement; l'excavation d'une surface de 140 000 m³; la fourniture et la pose de 710 m² de palplanche, de 18 700 m² de tissu filtrant y compris tout autre travail auxiliaire ainsi que la construction de deux passages sur le gué.

La documentation relative aux offres peut être consultée aux endroits suivants:

1. **Les bureaux locaux de la Bourse des constructeurs ou de l'Association des constructeurs à Régina, Saskatoon, Winnipeg et Brandon.**
2. **Les bureaux de la Municipalité de Carman (Manitoba).**
3. **Le bureau régional du génie de l'ARAP au Manitoba, pièce 402, 1, avenue Wesley, Winnipeg (Manitoba) R3C 4C6.**

La documentation relative aux offres est disponible auprès de:

l'ingénieur préposé aux contrats, Immeuble Motherwell,
5ᵉ étage, 1901, avenue Victoria,
REGINA (Saskatchewan) S4P 0R5, Tél. (306) 780-5265,

sur versement d'une garantie de cinquante dollars (50 $) en espèces ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada, remboursable sur retour en bon état de la documentation au cours du mois suivant la date de l'ouverture des offres. Seules les soumissions présentées sur les formulaires fournis par l'ARAP, accompagnés d'une garantie et remplis selon les critères établis dans la documentation relative aux offres seront retenues. Il est recommandé aux soumissionnaires de se procurer la documentation auprès de l'ingénieur préposé aux contrats à l'adresse ci-dessus afin de s'assurer l'envoi ultérieur des suppléments éventuels.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées.

D. H. Pollock
Directeur par intérim
Service de l'ingénierie
ARAP

Canada

EMPLOIS

Pharmacien/Pharmacienne
Un défi est lancé!

Mettez à l'épreuve notre approche originale envers nos services de pharmacie!

L'Hôpital Notre-Dame a participé au développement de services pharmaceutiques partagés au Manitoba. Suite à son établissement en 1976, le programme jouit présentement d'une réputation répondant à toutes les exigences. Les tâches diversifiées incluent: la participation aux cliniques de deux hôpitaux et deux foyers, la gestion de la vente au détail de services de pharmacie, et le renseignement au personnel/communauté. La personne embauchée travaillera en équipe avec notre jeune corps médical actif et, étant membre respecté de notre service de santé croissant, contribuera grandement envers l'amélioration de services existants. Les ressources incluent un poste informatisé, l'assistance d'une technicienne, un salaire intéressant ainsi que plusieurs avantages sociaux. Un congé éducatif payé et l'assistance envers la décentralisation sont négociables. Travaillez des heures de bureau régulières et appréciez vos fins de semaine libres. Notre-Dame-de-Lourdes est situé à 80 milles au sud-est de Winnipeg - proche du ski, du camping, du golfe et de plusieurs autres distractions - et offre un système d'éducation M-12. On travaille présentement à établir un nouveau district de santé.

Relevez notre défi! Adressez votre candidature en toute confiance à **Monsieur René Comte, directeur général, Hôpital Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes, (Manitoba), R0G 1M0 ou composez le (204) 248-2092.**

Manitoba

Directeur des ressources culturelles, Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

La Direction offre des programmes qui donnent à la population l'occasion de participer à la diversité culturelle du Manitoba. Les responsabilités englobent le patrimoine culturel, les entreprises de la culture, le multiculturalisme, le développement des arts amateurs et communautaires, les activités publiques, l'appui financier aux organisations artistiques provinciales et aux organisations culturelles comme le Conseil des Arts du Manitoba, la Winnipeg Art Gallery, la Salle du Centenaire, etc. Le directeur dirige et guide le personnel des programmes donnant des services de consultation et de soutien aux clients. Compétence financière prouvée en administration des finances, communications efficaces, gestion du personnel et des programmes, planification, formulation de la politique. Connaissances approfondies en politique culturelle et en programmation et capacité de conseiller le ministère touchant les questions culturelles. Connaissance du français et de l'anglais un atout. Le programme d'action positive constitue l'un des critères de sélection.

Échelle de salaire : de 42 384 à 54 204 $ par an (sujet à révision)
Numéro de concours : 2711
Date de clôture : 8 Août 1989
Adresse : Services du personnel
Culture, Patrimoine et Loisirs
177, avenue Lombard, bureau 206
Winnipeg (Manitoba) R3B 0W5

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

Manitoba

Traducteur généraliste

Ministère de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs (Service de traduction).

Le Gouvernement du Manitoba est à la recherche d'une personne compétente pouvant traduire des textes traitant des sujets les plus divers. La traduction se fait de l'anglais au français et elle comprend la recherche terminologique, la confection de lexiques et la révision. Le présent concours pourra servir à dresser une liste d'admissibilité qui demeurera en vigueur six mois après les entrevues de sélection.

Connaissance approfondie de l'anglais et du français, bonne capacité de rédaction, aptitude à faire des recherches, esprit analytique, études universitaires, expérience en traduction ou dans un domaine connexe. Tous les candidats devront passer une épreuve écrite. La préférence sera donnée aux candidats qui répondent aux critères du Programme d'action positive.

Jusqu'au 31 mars 1990
Échelle de salaire : 32 587 $ à 40 871 $ par an
Nº de concours : 2690
Date de clôture : le 8 août, 1989
Envoyer sa demande à : Service du Personnel
Culture, Patrimoine et Loisirs
bureau 206
177, avenue Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0W5

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

La Division scolaire de La Montagne nº 28

est à la recherche de

professeurs

pour les postes suivants:

30% - Élémentaire Notre-Dame musique

50% - École Richard maternelle

50% - École Richard 5e année

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à

M. Henri A. Bouvier
Directeur général
Division scolaire de
La Montagne nº 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba) R0G 1M0
Tél.: 1-248-2228
1-744-2083

LA DIVISION SCOLAIRE TRANSCONA-SPRINGFIELD Nº 12

est à la recherche d'un(e):

commis niveau II

Emploi dans une école d'immersion française.

Qualifications:

- bonnes connaissances des deux langues officielles
- connaissance du fonctionnement d'ordinateurs préférable
- dactylographie de 60 m/m
- habileté de traiter avec le public.

Entrée en fonction: août

Salaire 1 306$ par mois

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae avant le 15 août 1989, à

La directrice générale
Division scolaire de
Transcona-Springfield Nº 12
760 Kildare Avenue East
Winnipeg, Manitoba, R2C 3Z4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **NORMAN GÉRALD JOSEPH LAVALLÉE**, de Winnipeg, au Manitoba.

Toute réclamation contre la succession ci-haut mentionnée doit être déposée à l'étude du soussigné, au 300, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G7, le ou avant le 25 août 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de juillet 1989.

RENALD GUAY
Procureur de la Succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue **MARIETTA CÉLINE LaFLÈCHE**, de Winnipeg, au Manitoba, veuve de Georges McKenzie LaFlèche, de la même place, Dentiste, décédé.

Toute réclamation contre la succession ci-haut mentionnée doit être déposée à l'étude du soussigné, au 300, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G7, le ou avant le 25 août 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de juillet 1989.

RENALD GUAY
Procureur de la Succession

Le témoignage de Lucille Desharnais de Saint-Pierre-Jolys

Foi et Lumière: l'amitié prouvée



photo: Hubert Pantel

Quelques uns des participants à la rencontre nationale de Foi et Lumière à Saint-Malo. Les handicapés mentaux sont comme tout le monde...

«Il y a un esprit dans Foi et Lumière, un esprit de fête, un esprit de partage», affirme Lucille Desharnais, coordinatrice de la communauté «les fleurs des Prairies» de Saint-Pierre-Jolys et Saint-Malo.

Il y a un esprit d'amitié: amitié dans le vrai sens du mot.

Foi et Lumière, fondée en 1971 par Jean Vanier, a un but précis: l'approfondissement de la foi des handicapés mentaux et leur intégration dans le milieu communautaire.

«C'est comme un engagement. Tu t'engages avec une personne qui a un handicap mental. Tu commences à apprendre d'elle, à cause de sa joie, à cause de sa spontanéité», souligne Lucille Desharnais qui a participé au mouvement Foi et Lumière pour la première fois en 1975 lors d'un pèlerinage à Rome.

L'engagement peut, à prime abord, paraître exigeant. Dans le même sens qu'une amitié peut parfois paraître exigeante.

Ça m'étonne

Organisée localement en communauté de 20 à 30 personnes, il y a des rencontres mensuelles comprenant «les trois temps»: la fête *(le temps de la joie)*; le partage *(le temps de la découverte)* et la prière *(le temps de l'action de grâce)*.

«Tout le monde a hâte aux rencontres mensuelles», affirme la mère de 8 enfants. «C'est la rencontre où le handicapé se sent vraiment chez lui».

«Au début, c'est la période d'accueil», décrit Lucille Desharnais. «Il y a beaucoup de chant. Ensuite, il y a un partage autour d'un texte de l'évangile et une prière en groupe. On finit la soirée avec un café, une fête et des jeux».

«Moi ça m'étonne toujours de voir l'esprit qui est présent. Il faut être là pour comprendre. On se rend compte que les handicapés mentaux sont comme nous autres. On découvre les dons de chacun».

«Ils ont vraiment une connaissance de Dieu. Il y a quelque chose chez eux qui est spécial. Lors de nos rencontres, ce n'est pas juste lire la Parole, il faut la mimer. En le mettant très simplement, même nous on arrive à comprendre».



photo: Hubert Pantel

La Samaritaine au puit rencontrant Jésus: la Parole en mime. On reconnait Yvette Privé (à gauche), Lucille Desharnais (à droite) et Gilbert Schaubroeck (à l'avant plan).

«Foi et Lumière, c'est bon pour la personne handicapée, mais c'est aussi bon pour nous», ajoute Lucille Desharnais. «Au début, j'avais vraiment des problèmes à partager. A travers eux, on découvre un tas de choses. On se découvre. On n'a pas besoin de paraître devant eux. On peut être nous-mêmes».

Un signe sans doute de ce que Foi et Lumière appelle le quatrième temps: l'amitié prouvée.

Lucien CHAPUT

Foi et Lumière?

Foi et Lumière, un mouvement «construit autour de la personne ayant un handicap mental», est présent dans 45 pays à travers le monde.

L'unité de base est la communauté, un groupe composé de 20 à trente personnes dont le tiers sont des handicapés mentaux, le tiers les parents de ces personnes, et le dernier tiers, les amis. Un membre du clergé fait aussi partie d'une communauté Foi et Lumière.

Au Manitoba, il y a deux communautés Foi et Lumière: la communauté «Les fleurs des Prairies» (Saint-Pierre-Jolys/Saint-Malo) et la communauté «Notre-Dame-de-la-Rivière-Rouge» (Saint-Boniface).

Saviez-vous que...

Un quart des enfants manitobains sont pauvres

• Un foyer qui dépense 58,5% de son revenu total annuel pour les besoins fondamentaux (logement, nourriture, vêtements) est au seuil de la pauvreté, selon Statistique Canada. Au Manitoba, pour une famille de deux adultes et deux enfants, le revenu annuel estimé au seuil de la pauvreté est de 23 428$;

• Au Manitoba, 58 600 enfants sont considérés comme pauvres, soit 24,3% d'entre eux (près d'un quart). Il y a plus d'un million d'enfants pauvres au Canada, 17,6% de la population des enfants (plus d'un sixième).

C.B.

Des événements à signaler? Composez le 237-4823

LETELLIER

Pourquoi pas une clinique de médecins?

Une clinique de médecins ouvrira peut-être prochainement ses portes à Letellier.

Le River Valley Health District vient de recevoir l'appui de la municipalité rurale de Moncalm dans ses démarches auprès du ministère de la Santé pour obtenir la création d'une clinique de médecins à Letellier.

A l'heure actuelle, les résidants de ce village sont obligés de parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour recevoir des soins dans un hôpital, à Altona, Morris ou Emerson. Le proche village de Saint-Jean-Baptiste possède déjà une clinique de médecins.

L.G.

Le 40e anniversaire sacerdotal de l'abbé Ubald Lafond



Pour commémorer le 40e anniversaire de sacerdoce de l'abbé Ubald Lafond; les paroissiens d'Ile-des-Chênes vous invitent en grand nombre à venir célébrer avec eux le dimanche 30 juillet.

Le tout débutera par une célébration eucharistique qui aura lieu à 14h en l'église de Notre-Dame-de-la-Miséricorde à Ile-des-Chênes, suivie d'un thé-rencontre au Centre récréatif d'Ile-des-Chênes.



Le Comité de réexamen du service postal — Postal Services Review Committee

AVIS

Avis public CRSP 1989-01. Le Comité de réexamen du service postal a reçu de la Société canadienne des postes une proposition visant à :

Accroître les tarifs sur différents services postaux y compris :

- Le courrier de la première classe du régime intérieur (une hausse de 0,01 $ pour les lettres pesant jusqu'à 30 g)
- Le courrier du régime international (lettres, cartes postales, petits paquets et paquets-lettres aux É.-U.et à d'autres pays étrangers)
- Les envois de publicité directe
- Certains services spéciaux (envois contre remboursement, courrier recommandé envoyé aux pays étrangers autres que les É.-U., avis de réception pour tout courrier recommandé)
- Les cécogrammes à l'extérieur du Canada et des É.-U. par avion
- Les imprimés à l'extérieur du Canada
- Paquets d'argent (régime intérieur)

Réduire les frais pour la réexpédition temporaire pour chaque période de 4 mois après la période initiale.

Abroger les règlements pour ce qui suit :

- Colis-comptoir de régime intérieur (première classe et quatrième classe)
- Colis pesant plus d'un kg envoyés aux É.-U. (transport de surface) et à d'autres destinations étrangères (transport de surface et aérien)
- Courrier à destination et en provenance des Forces armées canadiennes à l'étranger
- Cartes de souhaits pour Noël
- Envois incitatifs
- Aérogrammes
- Courrier certifié
- Courrier électronique (Envoypost, Télépost, Intelpost)
- Mandats-poste
- Paquets d'argent aux É.-U.

Remplacer les Règlements sur les objets interdits et sur la documentation à l'usage des aveugles avec des nouveaux règlements.

Faire autres modifications diverses aux règlements existants.

La proposition et les documents à l'appui peuvent être consultés par le public durant les heures ouvrables normales aux bureaux principaux de Postes Canada à Halifax, Ville de Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, et aux principales succursales postales de Postes Canada à St-Jean (T.-N.), Charlottetown, St-Jean (N.-B.), Régina, Yellowknife et Whitehorse. La proposition peut également être inspectée au bureau du Comité de réexamen du service postal, Pièce 500, 473, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Toute personne ou organisation intéressée à formuler des observations sur la proposition peut le faire en adressant une lettre de commentaires à la **Directrice exécutive, Comité de réexamen du service postal, Pièce 500, 473, rue Albert, Ottawa (Ontario), K1R 5B4**. La lettre devrait expliquer clairement l'opinion de l'auteur et inclure toute explication ou tout renseignement documentaire utile.

Le Comité sera aussi présent dans les villes suivantes, débutant à 9 heures à chaque jour, afin de recevoir les avis du public sur la proposition :

Date	*Ville*	*Lieu*
23 août	*Halifax*	*World Trade and Convention Centre*
24 août	*Montréal*	*Hôtel Bonaventure*
25 août	*Montréal*	*Hôtel Bonaventure*
28 août	*Winnipeg*	*Hôtel Westin*
29 août	*Edmonton*	*Hôtel Ramada Renaissance*
30 août	*Vancouver*	*Hôtel Vancouver*
31 août	*Vancouver*	*Hôtel Vancouver*
6 septembre	*Toronto*	*L'Hôtel*
7 septembre	*Toronto*	*L'Hôtel*
11 septembre	*Ottawa*	*Hôtel Radisson*
12 septembre	*Ottawa*	*Hôtel Radisson*

Toute personne ou organisation intéressée à paraître devant le Comité doit envoyer un avis à cet effet au Comité à l'adresse précitée. L'avis doit indiquer clairement le nom de la personne ou de l'organisation, son adresse postale et son numéro de téléphone, ainsi que son opinion concernant la proposition et inclure toute explication ou tout renseignement documentaire utile. L'avis doit également préciser la ville où la personne ou l'organisation a l'intention de participer ainsi que la langue officielle dans laquelle elle souhaite être entendue.

Les lettres de commentaires et avis d'intention de paraître devant le Comité doivent être reçus au plus tard le 16 août 1989.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la marche à suivre lors de la tenue de la consultation publique ou un exemplaire des Lignes directrices sur les procédures du Comité, prière de communiquer avec **Norma McAuliff au (613) 952-4076.**

Canada

Helen M. Hardy
Directrice executive

Ordonné il y a quarante ans

Ubald Lafond voit un renouveau chez les jeunes

Après quarante ans de prêtrise, Ubald Lafond retournera en septembre à son premier poste, celui de vicaire à la Cathédrale de Saint-Boniface.

Il a fait ses études en théologie au Grand Séminaire de Sherbrooke, au Québec (1 an), à l'Hôtellerie des Trappistes à Saint-Norbert (2 ans) et une année au Grand Séminaire de Saint-Boniface.

Après son ordination à Saint-Boniface en 1949, l'abbé Lafond a été vicaire de cette paroisse durant cinq ans. Entre 1954 et 1957, il a été curé à Woodridge et Saint-Labre, puis a été chargé de la fondation d'une nouvelle paroisse à Saint-Vital, la paroisse Sainte-Marie. Il y a fait construire l'église et l'école élémentaire Sainte-Marie.

En 1959, Ubald Lafond est parti pour la Bolivie. «Il y avait alors une grande poussée des diocèses canadiens pour qu'on aille en Amérique latine, aider comme missionnaires», relate-t-il. «J'ai recommandé à Mgr Baudoux qu'on fonde plutôt une mission au Brésil, à cause de l'altitude trop élevée en Bolivie. Je n'étais pas sûr si on pouvait s'y adapter».

La mission a donc été fondée à Campinas, au Brésil. L'abbé Lafond est revenu au Manitoba en 1960. Il est retourné visiter la mission en 1988.



photo: Karine Beaudette

Ubald Lafond quitte sa paroisse depuis 10 ans.

De 1960 à 1965, Ubald Lafond a été curé de La Broquerie et Marchand, puis il est retourné à Saint-Vital, cette fois à la paroisse de Saint-Eugène, jusqu'en 1979. «C'est alors que les écoles de Saint-Eugène et de Sainte-Marie ont été acceptées comme écoles françaises de Saint-Vital, mais seulement après qu'on avait fait beaucoup de pressions».

«Et en 1975, on a fait construire l'école Lavallée, pour remplacer l'école Saint-Eugène, qui commençait à vieillir. Et il fallait une école plus grande».

«Je suis beaucoup plus optimiste qu'il y a 15 ans»

Depuis 1979, l'abbé Lafond est curé de la paroisse d'Ile-des-Chênes. «C'est une paroisse française, avec service en anglais aussi. J'aime bien cela, mais à mon âge (65 ans), toutes les responsabilités de curé, et de dire la messe en deux langues, c'est fatiguant».

Ubald Lafond croit que la religion reprend de l'importance chez les jeunes. «Je remarque qu'il y a une bonne proportion des jeunes à l'église, à Ile-des-Chênes. Il y a un renouveau qui se fait, très graduel, on dirait même presque imperceptible. Mais je vois des gens très sérieux dans leur pratique de la religion, et du français, aussi. Je suis beaucoup plus optimiste qu'il y a quinze ans».

Ll'abbé Lafond est satisfait de ses quarante années de service religieux. «Il y a eu des temps durs, particulièrement à Saint-Eugène. Mais quand j'y repense, les résultats ont été bons. J'ai été heureux».

Colette BRIN

Le droit à une information objective

Les derniers événements depuis quelques semaines dans le grand débat qui sévit dans notre pays entre les tenants de l'avortement sur demande et les partisans du respect de la vie dès le moment de la conception soulèvent des questions et suscitent des réflexions.

Je me réfère ici aux multiples reportages par les médias d'information d'un drame combien personnel et intime des couples Dodd-Murphy et Daigle-Tremblay.

Faut-il accepter comme nécessaire, comme relevant du droit qu'a le public à l'information, ce rapt du privé par les médias?

Est-il moralement justifiable d'étaler à la face de tout le monde des situations terriblement pénibles qui mettent en jeu des personnes aux prises avec un drame qui déchire individus et familles?

N'y a-t-il pas une limite au-delà de laquelle ce cirque créé de toutes pièces par les journalistes devient obscène? Cette rage à l'information, qui n'est guère plus honorable que des vautours qui s'attaquent à une bête affaiblie, nous dit beaucoup sur les valeurs qui habitent ceux et celles qui ont la responsabilité de choisir ce qui sera diffusé et dans quel sens la nouvelle sera présentée.



Claude BLANCHETTE

prêtre

Le parti-pris évident des médias pour l'avortement sur demande nous oblige à nous interroger sur le droit que nous avons à une information objective.

Les politiciens au pouvoir se cachent derrière de pieuses considérations

Pourquoi journalistes et reporters persistent-ils à identifier les forces «pro-vie» comme étant «anti-avortement», alors qu'ils n'ont aucune difficulté à accepter que l'autre groupement veut être connu comme «pro-choix»? Ce faisant, ne prennent-ils pas position dans le débat et ne présentent-ils pas une vue biaisée de la situation? N'ont-ils pas l'obligation éthique de présenter chaque groupement d'après leur nom officiel?

Pourquoi à la télé et dans les journaux font-ils tellement de place à l'option pro-avortement et si peu au respect de la vie? Faites l'expérience. Minutez les reportages. Vous verrez.

Et, dans le choix fait du contenu des reportages, pourquoi nous présenter l'option pro-avortement dans la seule perspective des soi-disant droits de la femme sur son corps, comme si ceci était une évidence, alors que l'enfant lui, sans parole, n'a pas de droits?

Pourquoi nous répéter jusqu'à épuisement que l'avortement a été reconnu légal par la Cour suprême du Canada alors qu'il n'en est rien? Ce que les magistrats ont fait c'est de statuer que la loi qui existait était inconstitutionnelle. Par ce fait, ils n'affirment absolument pas que l'avortement est une pratique souhaitable et légale.

Et les politiciens au pouvoir pendant ce temps se cachent derrière de pieuses considérations. Franchement!

Il est temps, grand temps, que les responsables du contenu et du choix de la nouvelle se donnent des critères moraux acceptables. Ce n'est pas parce qu'une tranche, aussi large soit-elle, de la population veut «voir» et «entendre» qu'il faut se plier à ce vice de voyeurisme.

Au Canada, n'avons-nous pas le droit à plus que cela?

QUIZ

De quelle année date cette photo?



QUESTIONS

1. De quelle année date cette photo?

2. Quel moyen de transport est le plus sûr?

3. Qu'est-ce que les «Vexations» d'Érik Satie ont de particulièrement vexant?

4. Comment distingue-t-on un végétarien d'un végétalien?

5. D'où vient le mot «brouhaha»?

RÉPONSES

1. Cette image du Palais de justice (gracieuseté des Archives du Manitoba) a été prise en automne 1916, quelques mois après la fin de sa construction. L'édifice, conçu par les architectes provinciaux, de l'époque Samuel Hooper et Victor Horwood, a pris 4 ans à construire: les travaux avaient débuté en 1912.

Il y a eu très peu de changements à l'apparence extérieure du Palais de justice, sauf l'ajout d'une passerelle d'aluminium et de verre.

Et puis, les rails du tramway qu'on voit sur le boulevard de la rue Broadway ne sont évidemment plus en usage.

2. Si on en croit les statistiques, c'est l'ascenseur qui est le moyen de transport le plus sécuritaire. En France, où 25 des 55 millions d'habitants utilisent régulièrement cet appareil, seulement 3 accidents se produisent par année.

C'est en 1743 que fut inventé le premier ascenseur, fonctionnant avec un système de contrepoids, pour permettre au roi Louis XV de monter à l'appartement de sa maîtresse, Mme de Châteauroux.

On peut même dire que l'ascenseur fête un centenaire cette année. En effet, c'est en 1889 que fut installé le premier ascenseur électrique dans un édifice de New York par la compagnie Otis.

3. «Vexations», une pièce pour piano solo, a une durée totale de 18h 40 minutes. C'est l'oeuvre musicale la plus longue jamais composée.

Ce qui est encore plus vexant, c'est que la partition n'a qu'une page de longueur: 180 notes, répétées 840 fois.

Le compositeur Satie (1866-1925) devait avoir un caractère particulièrement sadique...

4. Un végétarien rejette de son alimentation les viandes dites toxiques et putrescibles pour des raisons diététiques ou philosophiques.

Le végétalien, quelque peu plus rare, refuse de manger toute nourriture animale, qu'il considère toxique: non seulement la viande, mais aussi le poisson, le lait et les produits laitiers, les oeufs et le miel.

Quelques végétariens célèbres: Gandhi, Tolstoï.

5. «Brouhaha», qui signifie le bruit confus qui s'élève d'une foule, nous vient du hébreu «baruk habba». Cette locution avait un sens bien différent du mot moderne: elle signifiait «Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur».

Ces mots viennent d'un passage du psaume 118, très utilisé dans la liturgie juive. La formule a sans doute été retenue pour sa forte valeur onomatopéique.

Compilé par Colette BRIN

RECETTES

Tartelettes au yogourt et aux fraises



Un dessert frais idéal pour l'été.

Tartelettes au yogourt et aux fraises:

*24 croûtes à tartelettes de 2 1/2 po (7 cm), cuites et refroidies **
1 pqt (format de 4 portions) de mélange à pouding et garniture pour tarte à la vanille
1 1/4 tasse (300 mL) de lait
1 tasse (250 mL) de yogourt à vanille ou nature
1 1/2 c. à thé (7 mL) de vanille
1 3/4 tasse (425 mL) de fraises fraîches tranchées, divisées
1/3 tasse (75 mL) d'eau
2 à 4 c. à table (30 à 60 mL) de sucre
2 1/2 c. à thé (12 mL) de fécule de maïs

Cuire le pouding selon le mode d'emploi sur le paquet, mais en utilisant 1 1/4 tasse (300 mL) de lait. Couvrir la surface du pouding d'une pellicule de plastique; laisser refroidir. Incorporer délicatement le yogourt et la vanille; réfrigérer. Dans le bocal du mélangeur, déposer 3/4 tasse (175 mL) de tranches de fraises, l'eau, le sucre et la fécule de maïs.

Couvrir et mélanger à vitesse moyenne jusqu'à onctuosité. Verser dans une petite casserole. Cuire à feu moyen, tout en remuant, jusqu'à ébullition et épaississement. Couvrir la surface de la préparation d'une pellicule de plastique; laisser refroidir.

Déposer la garniture froide dans les croûtes à tartelettes. Incorporer une petite quantité de glaçage en marbrant dans chaque tartelette garnie; garnir du reste des tranches de fraises et décorer. Donne 2 douzaines de tartelettes.

**ou remplacer par 24 croûtes à tartelettes surgelées, cuites et refroidies.*

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit et être payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines);
21 à 28 mots (6$ ou 9$);
29 à 35 mots (7$ ou 10,50$);
35 à 42 mots **au maximum** (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

CARPET WAREHOUSE: payez et emportez seulement. Lawnturf, à partir de 2,98$ la verge carrée. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Tappis à endos Kanga de 12,49$ sq. gd.. Des centaines de fins de rouleaux, tapis, prélarts économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

À VENDRE: Il reste encore quelques terrains au nord de St-Boniface pour ceux qui désirent créer et faire construire leur maison sur mesure dans le quartier historique et culturel de la ville. Pour obtenir une brochure gratuite, téléphonez à la Compagnie de développement Voyageur Ltée (DVL) au 957-0184.
373-

À VENDRE: Ford Galaxie 500 1967, bon état de marche, très peu rouillée. Prix à débattre. Philippe au 231-1344 ou au 237-4823.
001-

À VENDRE: Goûtez la différence! Porc engraissé au lait et à l'orge. Notre porc est certifié par le gouvernement. Composez le 723-2718 ou le 723-2679 (Treherne).
663-

À VENDRE: à Saint-Boniface, duplex sur 2 étages, 82 000$. Paul, votre agent, au 235-1550
669-

À LOUER: à Saint-Boniface, duplex (haut-bas); 2 bungalows de 2 chambres à coucher; 1 - 1 1/2 étage, 2 chambres à coucher, 1 garçonnière. De 250$ à 485$. Paul au 235-1550 ou au 233-2171.
669A-

À VENDRE: Une Camaro Berlinetta 1984, V8-305, transmission automatique, avec toutes les options, très bon état. Composez le 452-1714 ou le 1-422-5610 après 17h.
670-

À VENDRE: un commerce: centre esthétique de soins personnels variés et de ventes de produits. Très moderne et très rentable. Loyer raisonnable et bail à long terme. Composez le 269-1178.
671-

À LOUER: 3 chambres, pour une personne seulement, salle de bain et entrée privées. Libre le 1er septembre. Composez le 233-4253 après 16h.
674-

À VENDRE: à la plage Albert, près de l'eau. Un lot de 75 x 100 pieds avec chalet de 3 chambres à coucher. Eau chaude, froide, douche. Fosse septique. Remise de 12 x 20 en métal pour bois. Maison d'accueil sur place de 2 chambres. Seulement 54 000$. Composez le 237-5493.
675-

VENTE PRIVÉE: au Parc Windsor, Bilevel de 3+ chambres à coucher, grande cuisine, salle de loisirs avec foyer, garage double. Près des écoles et des autobus. Prix réduit! Composez le 256-9641.
676-

À LOUER: Appartements d'une chambre à coucher près du Collège avec accès à une laveuse et sécheuse. Libre immédiatement. Au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224 après 14h.
677-

FERME À VENDRE: Richer, 40 acres, maison de 4 chambres à coucher, garage double, petite écurie, située à 40 minutes de Winnipeg, 1 mille au sud de la Trans-canadienne. 90 000$ ou meilleure offre. Renseignements: 1-422-5698.
678-

À LOUER: à La Broquerie, maison spacieuse, 5 chambres à coucher, sur fermette. Magnifique décor naturel à 2 milles du village. Atelier, étable, jardin, arbres fruitiers. Cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse. Service d'autobus scolaire. Libre la dernière semaine d'août. Appelez Rino ou Rachelle au 424-5529.
679-

RECHERCHE GARDIENNE à temps partiel pour deux enfants âgés de 4 ans et 6 mois à St-Vital ou St-Boniface pour le début de septembre. Composez le 255-3015.
681-

CHERCHE DAME non fumeuse, préférablement étudiante, pour partager appartement semi-meublé de 2 chambres à coucher. 215$ par mois inclut les services. Dépôt de dommage de 107,50$ requis, stationnement disponible à vos frais. Appelez Madeleine au 235-0616.
682-

ÉTUDIANTE RECHERCHE appartement meublé ou partiellement meublé situé près du Collège universitaire pour la fin août. Appeler après 18h. au 306-242-2431.
683-

À LOUER: grand duplex très propre, nord de St-Boniface, le 1er septembre. Loyer inclut tous les services plus laveuse et sécheuse. Stationnement en plus, pas d'animaux. 237-1803.
684-

À VENDRE: St-Boniface, 65 000$. Condo de 2 ch. à coucher, coin salle-à-manger, balcon, poêle et réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse. Air climatisé. Âgé de 2 ans. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878, sur 24.
685-

À VENDRE: St-Vital, bungalow de 2 ch. à coucher, cuisine et salle de bain rénovées. Salle de récréation, bureau, den, et salle de couture au sous-sol. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878, sur 24.
686-

FACILES ET EFFICACES: les petites annonces dans La Liberté.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A.. CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A., B.S.W., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N.Kushnier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

Ronald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

Guy J.O. Préfontaine, B.E.S., M. Arch.
Diplômé en architecture
Disponible pour entreprendre le dessin architectural de maisons et immeubles.
Spécialisation: le style du Domaine Marius-Benoist.
453-2197

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT
Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES


L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

ABONNE-TOI!
Juste 5 renseignements très importants

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

Un an (Manitoba) 21$ ❑ hors province 25$ ❑
Deux ans (Manitoba) 39$ ❑ hors province 50$ ❑

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté
Adressez votre enveloppe à: **La Liberté**
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

LA LIBERTÉ

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405 Bertrand Ave.
233-7864
"Perpetuating the memory of Manitobans since 1910..."

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux
Coopers & Lybrand
Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT

ASSOCIÉS: Lucien Guenette, c.a. — Gilles Chaput, c.a. — Arthur Chaput, c.a. — André Blondeau, c.a.

ADJOINTS: Raymond Desrochers, c.a. — Maurice Morissette, c.a. — Paul Prenovault, c.a — James Doer, c.a. — Russell Paradoski, c.a. — Richard Senez, c.a.



Comptables agréés
Conseillers en administration
262 Marion
Winnipeg, Manitoba R2H 0T7
Telephone: (204) 233-8593
Telefax: (204) 237-0134

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769



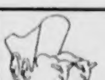

Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées



Jean-Guy Brin
Gérant de franchise à Saint-Boniface
Téléphone : **(204) 783-6643**

ASSUREURS


Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — Tél. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains